"DIEU ET PATRIE"

LA SURVIVANCE

Je souhaiterais en certaines circonstances, moins de gros mots, plus d'action discrète, tenace irréductible.
Le Cardinal Villeneuve.

A ceux qui veulent nous arracher ce qui nous appartient, nous devons répondre avec une fierté toute française et une détermination toute britannique: "Ce que nous avons, nous le gardons.... Mgr Langevin.

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 7 AOUT, 1935 — No 40

Le Ministre de France a Edmonton

L'Honorable Raymond Brugère fait son premier voyage dans l'Ouest canadien — Visite à son compatriote, le R. P. Moulin , O.M.I., d'Hobbema — Il tient à visiter St-Albert — Chez le Lieutenant-Gouverneur et M. le Doyen Kerr — Réception intime au MacDonald par l'élément de langue française de la ville.

MONSIEUR LE MINISTRE RAPPORTE LES PLUS BELLES ESPERANCES

Monsieur Raymond Brugère, Ministre Plénipotentiaire de la France au Canada a passé la journée de lundi à Edmonton. Monsieur le Ministre est arrivé au Canada au mois d'octobre dernier. Il avait déjà servi son gouvernement 2 ans à Pékin, en Chine; 2 ans à Madrid; 2 ans à Copenhague; 4 ans à Paris; 5 ans à Constantinople et 5 ans à Bruxelles. C'est la première fois qu'il prend, depuis son arrivée au Canada, l'opportunité de visiter l'Ouest canadien.

Il a déclaré qu'il n'avait pour but dans ce voyage que de visiter le pays.

Monsieur le Ministre est allé visiter son compatriote, le R. Père Moulin principal à l'école Indienne d'Hobbema depuis une trentaine d'années au-delà. Il s'est ensuite rendu à St-Albert où tant de souvenirs se rattachent à l'histoire de ce pays. "Je suis content d'avoir été à Saint-Albert, a déclaré M. Brugère. J'y ai vu la plus grande cathédrale du monde.... Dans sa petitesse, c'est la plus grande en effet que j'ai vue. Vous avez eu une riche idée de la conserver. Saint-Albert est un point de départ et le souvenir le plus durable que je conserverai de mon passage à Edmonton sera ma visite à Saint-Albert. C'est un vrai lieu de pèlerinage où se sont illustrées tant de vertus françaises."

Son Exc. le Lieutenant-Gouverneur et Monsieur le Doyen Kerr de l'Université de l'Alberta ont aussi reçu l'Honorable M. Brugère.

Lundi soir Monsieur le Ministre a été l'hôte de l'élément de langue française de la ville. Un dîner et une réception intime avaient été organisés à l'hôtel MacDonald.

Parmi les invités on remarquait les RR. PP. U. Langlois, O.M.I., Provincial des Oblats, Fortier, S.J., professeur au Collège des Jésuites et A. Gobeil, O.M.I., de "La Survivance"; M. l'abbé Garnier, curé de Lamoureux, le R. F. Memoriam, M. le Doyen W. A. R. Kerr, MM. Aristide Blais, M.D., Joseph Boulanger, M.D., M. le Commandeur J. E. Morrier, MM. H. de Savoie, P. Jenvrin, J. Châtain, agent consulaire, C. E. Barry, E. Bastide, E. Sonnet, E. Côté, G. A. Thibault, etc.

M. J. Châtain, agent consulaire à Edmonton, présidait le dîner. Il invita M. le Professeur de Savoie, M. le Doyen Kerr et le R. P. Langlois, O.M.I. à adresser la parole.

ALLOCUTION DE M. DE SAVOIE

C'est un grand honneur pour nous de saluer en vous la France M. le Ministre. Nous vous sommes reconnaissants de la peine que vous avez prise pour venir prendre contact avec les groupes de langue française qui se sont échelonnés le long du Nord-Ouest. Ces groupes français sont plus nombreux et plus vivaces à la vérité que l'on se l'imagine en France. Quand je parle de ces groupes, Monsieur le Ministre. je veux dire aussi autre chose que les Français de France. Ces derniers sont plus clairsemés depuis la guerre. Un bon nombre ont traversé en ce temps là pour défendre la France. Tous, il est vrai n'ont pas perdu la vie au front; mais plusieurs sont restés dans la mère-patrie. Ces Français eux-aussi avaient été appelés à participer à l'histoire de la civilisation dans ce pays. Mais c'est l'occasion de le dire ici, "beaucoup d'appelés, mais peu d'élus." Cependant Monsieur le Ministre, l'élément français en Alberta est magnifiquement représenté par 36,000 Canadiens français qui conservent fidèlement leur Dieu et la France. Il y a de nombreux villages canadiens français dans cette province et de les parcourir est toujours pour nous respirer à notre aise dans ces oasis qui se sont établies au milieu de ce vaste océan anglo-saxon. Au nom de la population de langue française nous vous souhaitons Monsieur le Ministre la plus cordiale bienvenue parmi nous."

(Suite à la page 5)

BRIEVETES

Les gens du Lac des Esclaves n'ont plus le désir de voir Venise.

Même avant l'arrivée de Mussolini, l'Italie était parfois de nature belliqueuse. Les journaux annonçaient, il y a quarante ans, "il est très probable que l'Italie soit prochainement en guerre avec l'Abyssinie."

Les journaux quotidiens ont tellement de nouvelles politiques que le chroniqueur des "Brièvetés" ne sait où trouver des nouvelles à commenter. Il espère qu'après les élections le billet de vingt-cinq dollars qu'il recevra régulièrement lui sera une source intarissable d'inspiration.

..La Liberté", notre vaillant confrère du Manitoba, rapporte que l'Association d'Education du Manitoba, après en avoir reconnu les avantages incontestables, inaugure des cours d'été en pédagogie française. Il est regrettable que nos instituteurs bilingues de l'Alberta n'apprécient pas autant que ceux du Manitoba les nombreux bénéfices qui découlent de ces cours d'été pour les instituteurs.

Il est intéressant de noter que le "Northern Alberta Railway fait tout en son pouvoir pour rétablir les communications entre Edmonton et la Rivière-la-Paix. Nous avons appris que le bureau-chef d'Edmonton envoie au Nord quantité de pics, de pioches, de pelles. de clous et ravitaillements et même au delà de cent paires de bottes de caoutchouc. Et même les employés qui chargent les matériaux, au terminus d'Edmonton, ont dû travailler dimanche dernier.

Nous lisions que l'héritier des mines "Hollinger" se mariait. Et le dernier mot, sous la vignette du couple heureux, indiquait qu'il en était rendu à sa troisième aventure matrimoniale.

Il y a quelques années, l'on montrait du doigt et avec dédain les pratiques des Mormons. Aujourd'hui les familles américaines qui ont obtenu quelque célébrité se plaisent à annoncer, et avec quel éclat et sérieux, le cinquième mariage du cadet de la famille.

Evidemment, chez les familles américaines les plus magnifiques, le mormonisme est la religion de l'avenir.

"Mon vieux, un coup à la santé des Libéraux!
—Là tu parles !
....
"La compagnie, vive les Crédit-sociaux! et le premier qui vote contre, après les bouteilles que je vous ai données, j'y tords le cou!
—Ca, c'est parlé!"

Le trafic du vote, de quelque façon que ce soit, est absolument interdit. Quand viendront les élections, qu'on se souvienne de ce grave avertissement que prononçait, dimanche dernier, le primat de l'Eglise canadienne, S. Em. le cardinal Villeneuve.

Cet automne, les citoyens d'Edmonton et environs auront l'avantage extraordinaire d'entendre six concerts par des grands artistes tels que Ruggiero Ricci, violoniste virtuose à quatorze ans, Jan Kubelik, Richard Crooks, la Chorale symphonique de la Cathédrale de Moscou.

Nous avons remarqué, lors du passage des Cosaques du Don, que la moitié de l'auditoire était composé de Russes, même les plus pauvres, venus pour encourager les leurs et pour entendre de la bonne musique.

Pourquoi les Canadiens français se feraient-ils remarquer encore, à ces concerts, par leur absence?? Et ces concerts, si l'on retient son billet immédiatement. ne coûtent pas plus que le plus pauvre film américain.

Ecé.

LE PAPE VEUT LA PAIX

Un discours du St-Père.-Déclaration du "Popolo d'Italia" - Demande de l'Ethiopie à Genève.

CITE VATICANE—Sa Sainteté le Pape Pie XI a exprimé dans un récent discours l'espoir que la paix chrétienne domine dans le règlement du conflit italo-éthiopien.

En rappelant l'héroïsme et les vertus du Frère Justin de Jacobis, vicaire apostolique en Ethiopie, le Saint-Père déclara: "Rappelons-nous la mémoire de ce grand Italien, et ce grand Ethiopien par adoption, devrions-nous ajouter, en un moment où le ciel entre l'Italie et l'Ethiopie est traversé par des nuages dont la présence et la signification, ou plutôt le mystère, peuvent être remarqués par tous. Nous devons toujours avoir espoir dans la paix du Christ et le royaume du Christ, et, quoi qu'il arrive, avoir pleine confiance que rien ne se produira de contraire à la vérité, à la justice et à la charité".

De son côté le "Popolo d'Italia", journal du premier ministre Mussolini, a déclaré: "l'heure de l'Italie a sonné et avec elle ce sera la vie ou la mort, maintenant ou jamais pour la nation."

"L'Italie fasciste ajoute le journal réalise cette heure historiquesous une tension superhumaine prodigieuse. Le peuple italien n'a qu'un devoir péremptoire à accomplir et c'est d'obéir et de marcher de l'avant, si nécessaire, contre nimporte quoi et nimporte qui."

GENEVE — L'Ethiopie a réitéré sa demande que la Société des Nations définisse de nouveau la tâche de la commission d'arbitrage italo-éthiopienne. Cette demande est parvenue ici sous la forme d'un message du gouvernement éthiopien à la S. D. N.

La communication a été immédiatement transmise à tous les membres du conseil de la S. D. N. par le secrétaire-général Avenol.

La police fédérale arrête des chômeurs qui vont travailler aux récoltes

Le gouvernement de la .Colombie anglaise a protesté auprès du gouvernement central, contre l'arrestation, par la police fédérale, de chômeurs colombiens qui cherchaient à passer en Alberta pour s'employer à la moisson. Sur instruction d'Ottawa, la police fédérale a même fait condamner certains de ces chômeurs comme "marcheurs" de la faim.

Le gouvernement de Victoria représente que de deux à trois mille aubains de Colombie anglaise vont chaque année s'employer à la moisson en Alberta et en Saskatchewan. Cela allège d'autant le fardeau de l'assistance publique.

Si les aubains de Colombie ne peuvent se rendre en Alberta et si, à l'hiver, les aubains de la Prairie peuvent se rendre en Colombie, pays beaucoup moins rigoureux, le chômage empirera.

CITE DU VATICAN — Sa Sainteté le pape Pie XI a quitté le Vatican jeudi, pour aller habiter le palais pontifical d'été de Castelgandolfo. Il y séjournera deux mois complets. Des autobus feront la liaison entre Rome et Castelgandolfo pour y transporter les visiteurs et pèlerins. Tous les jours, les prélats et autres personnages iront présenter leurs rapports des affaires courantes à Sa Sainteté. De plus, cette année, le pape pourra se tenir en communication directe et rapide avec le Vatican grâce au téléphone et surtout à la T. S. F. que le sénateur Marconi a fait installer expressément pour le Saint-Père.

Chez les immigrés de l'Ouest canadien

Beaucoup d'entre eux,catholiques d'origine, perdent l'habitude de pratiquer.

DAWSON, Yukon—Une partie notable de la population de l'Ouest Canadien se compose d'émigrés européens attirés par l'espoir d'une vie plus facile; notamment d'italiens, de yougoslaves et de polonais. Tous ou presque étaient dans leur pays d'origine des catholiques pratiquants, mais beaucoup, après quelque mois seulement de séjour au Canada perdent l'habitude de toute pratique religieuse.

Comment expliquer pareilles défections regrettables? Italiens, Yougoslaves et Polonais se trouevnt mêlés à une population de langue anglaise, et s'ils fréquentent l'église au début ne comprennent pas les prédications et ne peuvent pas en profiter.

Les missionnaires Oblats de Marie Immaculée, justement préoccupés, s'emploient de leur mieux à lutter contre l'ignorance ou l'indifférence qui guettent les émigrés. Plusieurs d'entre eux ont essayé avec succès d'intéresser à leur sort leurs parents ou leurs compatriotes et de leur faire envoyer du pays des journaux catholiques écrits dans leur langue, qui entretiendront leur foi. La chose ne va pas sans quelques difficultés, mais une organisation sérieuse qui procurerait aux émigrés du Canada de saines lectures ne manquerait pas de contribuer grandement à leur persévérance religieuse. (Fides)

DEUX DISCOURS DE M. KING

King réclame une forte majorité dans le prochain Parlement — Opposition au gouvernement national— Un nouvel esprit nécessaire — Promesses électorales — Il expose la politique libérale fédérale.

M. King dans son premier discours prononcé à la radio la semaine dernière a déclaré qu'il résisterait à tout pour maintenir les principes de l'administration parlementaire. Il a dénoncé la dictature, l'autocratie, l'hitlérisme, le fascisme, le communisme, tous les "ismes" excepté le libéralisme. Il veut en effet les plus grandes mesures possibles de liberté a-t-il dit.

Dans ce discours, il réclama une majorité libérale indépendante à la Chambre des Communes après l'élection générale une majorité amplement suffisante pour empêcher un sénat en grande partie conservateur de bloquer la volonté du peuple.

"Un gouvernement national n'est qu'une autre forme de dictature. La propagande faite en sa faveur est financée par des intérêts spéciaux qui veulent que les chemins de fer, les tarifs et les impôts servent à leur propre avantage et d'accomplir des choses qu'aucun parti n'oserait seul, soumettre à l'apporbation du public.

"Le Canada a besoin d'un nouvel esprit dans le gouvernement, un esprit de fraternité chez nous et à l'étranger, au lieu de l'esprit d'autocratie.

"Les Canadiens ont été déçus par des promesses électorales", dit M. King, "et je leur demande s'ils veulent répéter cette expérience."

Le chef libéral attaqua aussi les tiers partis, disant qu'ils étaient le résultat du mécontentement provoqué par les administrations conservatrices et qu'ils disparaissaient d'eux-mêmes dans les périodes de prospérité apportées par les administrations libérales. "Un électeur", dit-il, "quelles que soient ses opinions, ne peut mieux faire sentir son influence qu'en votant pour l'un des deux vieux partis et en travaillant avec lui, parce que ces partis ont de longues traditions de serivce."

Dans son deuxième discours, M. King après avoir exposé quelles raisons le parti libéral a de croire, s'il revient au pouvoir, il pourra donner effet aux divers points de sa politique, précise les 14 points de la politique libérale tels qu'ils furent exposés au Parlement en 1933.

"Le parti libéral dit M. King s'efforcera de régler le Chômage par le moyen d'une commission nationale vraiment représentative. Il s'engage aussi à créer un système d'assurances-chômage. Il établira le libre-échange avec les autres nations."

Abolition des relèvements excessifs du tarif, suppression de tous les impôts supplémentaires, préférence britannique, la fin du contrôle arbitraire des prix, favoriser les industries de base, établissement d'une Banque centrale nationale, et d'un bureau de contrôle des placements, démocratisation de l'industrie, restauration de la liberté parlementaire et de la suprématie du parlement, abrogation de l'article 98 du code criminel pour défendre la liberté de parole et d'association, réforme électorale, diminution des dépenses publiques, favoriser la paix et l'entente internationale, juste répartition de la richesse. C'est le résumé de la politique libérale telle que M. King l'a exposée dans son deuxième discours, vendredi dernier à la radio.

LE PRESIDENT ROOSEVELT ET LA SITUATION MEXICAINE

LE PEUPLE AMERICAIN CROIT A LA LIBERTE RELIGIEUSE — PETITION DE 250 MEMBRES DU CONGRES — ADMIRATION DES AUTRES NATIONS.

Le Président Roosevelt a affirmé sans équivoque sa croyance à la liberté religieuse pour toutes les nations. Après avoir lu un mémoire qui avait comme but de lui faire désapprouver la persécution religieuse au Mexique, et qui lui avait été présenté par des représentants très en vue du Congrès américain, le Président Roosevelt a permis de rendre public la déclaration suivante:

"Le Président déclare qu'il sympathise entièrement avec tous ceux qui sont convaincus que le peuple américain et son gouvernement croient à la liberté religieuse, non seulement aux Etats-Unis, mais encore chez toutes les autres nations."

La pétition demandant au Président d'enquêter sur la situation religieuse au Mexique était signée par 250 membres du Congrès. Le mémoire signalait que le monde entier devrait savoir que "le gouvernement américain est intimement intéressé à la liberté religieuse et qu'en demeurant le champion de ces principes, il gagnerait la plus cordiale admiration du peuple mexicain tout aussi bien que celle de toutes les nations de l'Amérique latine."

LES CATHOLIQUES ANGLAIS LUTTENT POUR LEURS ECOLES PAROISSIALES

Monseigneur Arthur Hinsley, archevêque de Westminster en Angleterre, a fait à son peuple un vibrant appel pour lui demander de s'unir solidement sur la question des écoles paroissiales. L'archevêque adressait la parole à 500 instituteurs membres de la "Metropolitan Catholic Teacher's Association."

"L'éducation ne devrait pas être une question de parti, mais une question nationale a dit le vieil évêque. Nous avons besoin de plus de stabilité et de continuité et nous devons protester contre les continuels changements d'administrations dont les intérêts les plus sacrés de la jeunesse sont à la merci."

Monseigneur Hinsley a réaffirmé l'historique demande du cardinal Manning: "Des écoles catholiques, avec des maîtres catholiques, sous un contrôle catholique, dans une atmosphère catholique, pour les enfants de parents catholiques."

Actuellement d'après le plan Hadow, on voudrait établir une double catégorie d'écoles; l'une pour les enfants au-dessous de 11 ans, l'autre pour les enfants au-dessus de 11 ans. Ce serait l'établissement de nombreuses nouvelles écoles; et les catholiques qui supportent leurs propres écoles, auraient à faire face à ces nouvelles dépenses. Ils savent par expérience ce que leur coûte déjà le présent système et ils ne sont pas prets de sitôt à accepter le nouveau plan Hadow.

"Depuis le mouvement qui voulait, il y a une trentaine d'années imposer une éducation séculière, dans les écoles, il n'y en a pas eu de plus dangereux que celui qui se présente à nous actuellement a déclaré le président de l'Association catholique des instituteurs M. L. Mortelman."

2 nouvelles familles d'immigrés

Monsieur l'abbé Casgrain, aumônier catholique du port de Québec a déclaré qu'il n'y aurait que deux familles d'immigrants qui seraient débarquées d'Europe au Canada cette année. C'est le plus bas record depuis au moins 25 ans. Cependant plus de 3000 immigrants débarqueraient à Québec pendant la présente saison de la navigation.

LES STATUTS REVISES DE L'UNIVERSITE LAVAL

Mgr Camille Roy recteur de l'Université Laval et M. l'abbé Maurice Roy du Séminaire de Rome, soumettront à Son Eminence le cardinal Gaetano Bisleti, préfet de la Sacrée Congrégation des Séminaires et Universités, les statuts revisés des facultés ecclésiastiques de l'Université.

Chômeur exigeant.

TILLSONBURG, Ont.— On demanda à un passant qui mendiait son pain s'il accepterait de travailler sur une ferme. Il répondit affirmativement, et un fermier l'engagea sans même le voir moyennant $22 dollars par mois. L'individu s'obstina à demander un dollar par jour et ne put parconséquent obtenir ni emploi ni secours.

LES "HOLDING COMPAGNIES" AUX E.-UNIS

WASHINGTON — Par 210 voix contre 155, le Congrès américain a rejté le projet de loi Roosevelt pour l'abolition des sociétés de gestion (holding compagnies) jugées inutiles.

Ce n'était d'ailleurs pas la première fois que le Congrès se prononçait contre un projet de loi équivalant à l'interdiction des sociétés de gestion. Il l'a fait, voici un ou deux mois, par 216 voix contre 146.

L'activité de la commission internationale "Pro Deo" inquiète Moscou.

Le dernier No de "L'Antireligieux", organe des Sans-Dieu militants de l'U.R.S.S. attire l'attention de ses lecteurs sur l'activité de la "Ligue internationale clérico-fasciste Pro Deo". Le communiqué est rédigé comme toujours en termes injurieux, ce qui laisse percer une certaine inquiétude des gens de Moscou. La Commission "Pro Deo", et la violence des attaques "une campagne enragée pour une intervention armée (sic!) en URSS", mais il est toutefois indiqué entre guillemets qu'elle a pour but de rétablir la liberté religieuse en Russie et de venir en aide aux victimes des persécutions. Ainsi, grâce à "L'Antireligieux", les croyants de Russie sont renseignés sur la création et les buts de "Pro Deo", et la violance des attaques du journal communiste leur fera comprendre que "Pro Deo" est considéré par les chefs Sans-Dieu comme un adversaire d'autant plus dangereux qu'il lutte uniquement sur le terrain moral et religieux.

BELGRADE — Trailko Smilkovitch, qui était aussi connu sous le nom de l'aga Zoro, est mort à l'âge de 131 ans, dit-on.

Le ROYAUME...
—de L'INTERIEUR

L'ENNUI

Le vent chasse de l'est à l'ouest des nuages bas, noirs et gonflés; le ciel répend en larmes drues, les angoisses ou les bienfaits dont son coeur est chargé; depuis plusieurs jours, l'azur et la lumière se voilent. Ne se croirait-on pas plutôt à l'automne, qu'en plein été ? Grand'mère soulève les rideaux, regarde tristement la campagne inondée; toutes deux, elles réclament du soleil, une douce brise, des fleurs en gaieté.

—Ma petite, dors encore, il n'est que sept heures, les coqs ont à peine salué l'aurore, dors chérie.

—Grand'mère, pourquoi si tôt debout? Je me lève aussi.... Vos idées sombres d'hier ne se sont donc pas dissipées ?

—Marianne, ne t'inquiète pas; dès que le soleil luira, je reprendrai mon tricot; mes yeux impatients s'attristent aussi et leurs exigences ne s'accommodent pas d'inertie.

—Je voudrais savoir vous rendre heureuse durant ces vacances; j'ai une grosse tentation de faire venir grand'père. Vous ne clameriez pas tant le soleil alors....

—Oh! petite, tu sais bien qu'il n'aime pas quitter la maison! ses fleurs, sa pelouse, son jardinet, absorbent tous ses moments.... comment est-il? robuste de santé c'est vrai.... mais les soirées sont longues par un temps si maussade.... que Dieu veille sur lui....

—Grand'mère, je crains vous avoir inposé un grand sacrifice en vous suppliant de nous visiter. Une saison par année, vous m'appartenez! Ce serait triste sans vous; vous remplacez ma mère et je vous aime tous les deux, à désirer vous garder ici pour toujours. Prenez ce fauteuil; laissez-moi couvrir vos genoux.

—Mon enfant, connais-tu ce triste flâneur que l'on nomme: Ennui?

—Si; parfois je lutte pour ne pas pleurer, quand il m'empoigne brutalement....

—Eh bien, je me sens inapte à la lutte; je ne pourrai le chasser, quoique je fasse! Marianne, le gros de mon coeur est à la maison. Une autre année, nous invertirons les rôles, c'est toi qui viendras àt es vieux parents, si ton mari peut venir en fin de semaine.

—Mes vieux parents ne peuvent donc plus se séparer ?

—Non! il nous reste ici-bas, peu d'années, il nous faut en profiter n'est-ce pas? Mutuellement se prodiguer des petits soins? nous serrer la main pour descendre ensemble la colline....

—Vous êtes heureux.... Je suis égoïste; je le comprends pour la première fois.

—Veux-tu, maintenant que nous avons passé un moment ensemble, me permettre de reprendre le train, et t'engager d'être raisonnable? Tu as un charmant compagnon; aime-le si bien, qu'en faisant ce que dois, tu lui consacreras tous tes instants, et l'ennui ne pénètrera jamais dans votre logis. Moi je consolerai mon vieil ami de l'avoir négligé, en lui promettant de rester toujours à ses côtés.

—Grand'mère, quel modèle de fidèlité vous êtes! Oui je vais dès le beau temps revenu, vous accorder le parfait bonheur. Nous allons déjeuner; aussitôt après, j'écrirai à grand'père pour le prévenir et calmer son impatience; alors dans l'anticipation de reconquérir son trésor, il verra luire l'astre du bonheur. C'est bien ce que vous désirez ?

—Embrasse-moi mon petit et ne m'en veux pas de vouloir rejoindre mon cher compagnon d'au-delà cinquante années, mon tendre appui !

Ah! qu'il est donc touchant de contempler, après une si longue période d'hymenée, la solidarité des liens qui a uni les coeurs et su résister aux intempéries de toute une vie. On ne passe pas dix lustres, sans que les épreuves n'aient fait connaître la valeur d'un être.

Ils ont aimé, prié, souffert et lutté côte à côte.

Ils cheminent irradiés du bel espoir, d'occuper une place au ciel l'un près de l'autre; ils ne retracent derrière eux, que des bonnes actions qui ont su mûrir les énergies utiles à notre but de survivre; des exemples édifiants de fidèlité à notre foi, qui fructifient surtout chez les jeunes.

Dans leurs yeux, brille l'étincelle d'une joie qui exprime le ravissement de n'avoir pas dévier de la bonne route; de descendre une pente douce, vers le terme d'un voyage où la dernière station envahie par le silence et l'immensité, exclut à jamais L'ENNUI.

MADRINA.

DEVANT LA CROIX

O Seigneur, que dirai-je au grand jour de justice ?
Le juste même est effrayé....
Que ta clémence à nos misères compatisse....
Par cette croix, mon Dieu, pitié !

Mon Jésus, souviens-toi que tu vins sur la terre,
Tu vins pour nous, tu vins pour moi;
J'ai péché trop souvent, et ne puis que me taire,
Mais de tes peines souviens-toi.

As-tu donc oublié tes affronts, tes fatigues,
Tes pleurs de sang, ta lourde croix.
Tu souffris pour tes fils, pour nous tous, ces prodigues,
Pitié, Jésus, pardonne-moi.

Cloué sur ce gibet par l'astuce et la haine,
Tu pardonnas au bon larron,
Près de Marie, elle était là, la Madeleine,
La couronne de lis au front.

Je ne sais te prier, mais je pleure et j'espère;
Au jour suprême, au jour d'effroi,
Non, tu ne seras point mon juge, mais mon Père;
Unique espoir, salut ô Croix !

Chanoine JULES GROSS.

SANS-GENE

Il y a des choses qui ne se font pas, même et surtout chez des amis très intimes ou des parents très proches.

Que l'amitié la plus vraie nous lie, que nous soyons, avec notre famille, aussi unies qu'on le puisse désirer, il y a un certain degré de sans-gêne qui froisse et oblige à tenir à distance.

Rien n'est plus désagréable, par exemple que de voir une fille, mariée, arriver chez sa mère et profiter de son absence pour.... emprunter, lingerie de table ou argenterie.

Sa mère lui aurait volontiers prêté tout ce qu'elle voulait, heureuse de lui avoir rendu ce petit service. Le manque d'égards que représente cette prise de possession a quelque chose de blessant et d'irritant à la fois.

On a beau dire: "mais c'était chez ma mère!" Raison de plus pour agir poliment et respectueusement. L'âge des enfants ne les empêche pas de considérer leurs parents, pas plus qu'il ne les relève du devoir de politesse et de respect.

Les grandes soeurs se plaignent souvent aussi de la conduite de leurs cadettes qui, dès qu'elles ont le dos tourné vont fureter dans leurs placards et leurs tiroirs et y substilisent qui une paire de bas, qui une parure de lingerie, qui une blouse, qui une écharpe. Elle ont raison. Ce petit larcin — toute cachotterie en est un — a quelque chose de désagréable, en raison de sa perfidie même. On agit, non seulement avec sans-gène mais dans l'espoir que rien ne sera remarqué et que tout ira bien, et c'est tout à fait mal.

Que dire également de l'amie qui profitant, elle aussi de l'absence d'une personne soigneuse de ses livres, arrive, ravage la bibliothèque et porte les bouquins à une personne que la propriétaire des dits bouquins ne connaît, ni d'Eve ni d'Adam, elle qui ne laisse sortir les ouvrages auxquels elle tient qu'à de rares exceptions, et en sachant, à chaque fois, entre les mains de qui ils vont?

Sans-gêne, vous dis-je, sans-gêne affreux, qui peut saper une amitié ou faire naître une querelle de famille.

Pourquoi nous obstinons-nous à ne pas vouloir comprendre que c'est surtout avec ceux qui partagent notre existence ou à qui des liens spirituels nous attachent que nous devons être polis, charmants, affectueux?

Nous agissons tout à l'inverse, et de ceux-là, qui devraient pourtant nous être si précieux, nous nous soucions autant qu'un poisson d'une pomme. Après tout, nous les voyons tous les jours!

Et alors, forts de ce précepte, nous y allons carrément. A quoi bon se gêner. Plus de souci de bon langage, on dit tout ce qui nous passe par la tête, sans crainte de froisser ni de blesser, et surtout, on agit envers eux comme si le mot égard et surtout ce qu'il représente n'existait pas.

Le sans-gêne a peut-être du bon. Ne l'exagérez pas. Il pourrait vous en cuire, et, ma foi, personne ne vous plaindrait, au contraire.

Odette OLIGNY,
Le Canada.

LES BONNES
RECETTES

CROQUETTES DE FROMAGE

Préparez une belle sauce très épaisse avec un morceau de beurre, une cuillerée de farine et 1 tasse de lait; poivrez, ajoutez du fromage de gruyère râpé. Laissez bouillir cette préparation, puis retirez-la du feu et incorporez-y, un à un, trois jaunes d'oeufs. Laissez refroidir et faites des croquettes dans des blancs d'oeufs en neige et dans de la fine chapelure. Jetez-les dans de la friture bouillante. Pour bien réussir les croquettes, il faut les laisser reposer dans un endroit bien frais, jusqu'au moment de les frire.

POIREAUX A LA CREME

Coupez les poireaux en morceaux pas trop grands. Cuisez-les dans un peu d'eau bouillante; quand ils sont bien tendres, retirez-les et, avec l'eau de cuisson, faites une sauce que vous allongez d'un peu de crème ou de lait. Remettez les poireaux pendant quelques minutes dans cette sauce et servez-les avec des croûtons frits.

TARTE DE RIZ AUX TOMATES

Préparez une pâte à tarte ordinaire et garnissez-en l'intérieur d'un moule à tarte. Remplissez l'intérieur de la pâte avec du riz préalablement cuit dans de l'eau ou du bouillon légèrement salé. Disposez quelques noisettes de beurre sur la surface de la tarte et couvrez-la d'une sauce tomate très épaisse et bien assaisonnée.

LE MENU

Pour les Anglais, le breakfast a beaucoup d'importance. On y voit défiler. pour accompagner le thé, des "toasts" ou tartines grillées et beurrées, du "bacon", des oeufs, des fruits, de la boulli d'avoine ou "porridge".

Ce menu est parfait, si l'on doit attendre jusqu'à une heure et demie ou deux heures le grand déjeuner. Mais, nous préférons un repas plus léger. Nous prenons du café au lait, du cacao, du racahout, du chocolat à l'eau ou au lait, du thé avec du pain beurré ou non. La soupe aux légumes est un déjeuner trop peu en honneur.

REMARQUES D'HYGIENE

L'usage quotidien du thé fait maigrir, surtout s'il se prend sans sucre.

Le chocolat est déconseillé par beaucoup de médecins, qui le trouvent lourd.

Les préjugés anciens contre le café au lait n'ont plus cours.

Le miel et le beurre ne doivent pas être considérés comme des aliments de luxe, mais comme des aliments nécessaires, surtout à la jeunesse.

Rien de plus sain que de consommer le matin des fruits; noix, noisettes, amandes, poires, pommes, oranges, bananes. Les fruits crus renfermant des vitamines, valent mieux que les fruits cuits. Les oranges sont à recommander particulièrement. Leur usage éclaircit le teint.

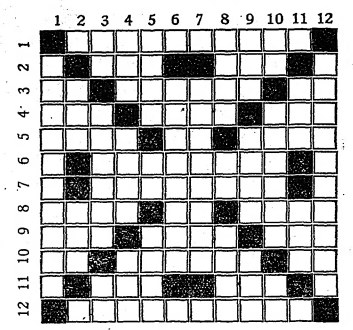
CREME DE LEGUMES

4 cuillers à soupe de beurre
4 cuillers à soupe de farine
4 tasses de lait " ou lait et eau des légumes".
1 1-2 de légumes coupés en dés ou pulpe de légumes.
Sel et poivre
Jus d'oignon si on le désire.

Faites fondre le beurre incorporez la farine et les assaisonnements. Ajoutez graduellement le lait et l'eau des légumes. Faites cuire en remuant constamment jusqu'à ce que le mélange s'épaississe. Ajoutez les légumes à employer; pois, blé d'Inde, choux, pommes de terre, tomates, céleri, fèves, asperges, épinards.

MOTS CROISES

PROBLEME No. 57



HORIZONTALES:

1.—Ville d'Espagne. 2—Consonne. — Espèce de graminée — Forme du verbe nier. — Consonne. 3.—Métal précieux. —Genre d'oiseaux rapaces, qu'on dressait autrefois pour la chasse. — Article. 4— Masse de pierre très dure, qui tient à la terre. — Quatre lettres du nom **Renaud**. — Substance dure, friable, employée comme assaisonnement. 5.— Disciple de Platon, qui gouverna Syracuse. — Mot anglais signifiant il, elle, lui. — Substance sucrée. 6— Voyelle. — Ville de l'Afrique, fondée au VIIe siècle avant Jésus-Christ. — Voyelle. 7.— Consonne. — Formé conique. — Consonne 8— Adjectif possessif — Forme du verbe aller. — Rengaine, répétition fastidieuse. 9— Ville d'Autriche. — Couleur produite par la combinaison du jaune et du bleu. — Monnaie roumaine. 10— Formé du verbe rire. — Cordage en Sparterie, dans la marine du Levant. — Ville de Chaldée. 11— Voyelle — Développement simultané de chaleur et de lumière. — Forme du verbe **avoir** — Consonne. 12— Office de gardien, dans une communauté religieuse.

VERTICALES:

1—Grande chaîne de montagnes de l'Amérique du Sud. 2.— Consonne.— Chef d'état — Les lettres du mot **nie**. — Consonne. 3— Deux lettres du mot **raisin**. — Microbe de forme arrondie. — Note de la gamme. 4.— Système montagneux de la côte méditerranéenne du Maroc. — Les lettres du mot **roan**. — Charpente sur laquelle repose un navire en construction. 5.— Chef d'état russe. — Deux consonnes. — Quatre lettres du mot **vaudois**. 6— Consonne. — Qui unit. — Voyelle. 7.— Voyelle — Général anglais qui bombarda Copenhague en 1807 — Voyelle. 8— Genre d'antilopes d'Afrique. — Forme du verbe **avoir**. — Adjectif possessif. 9.— Les lettres du mot **nie**. — Quatre consonnes. — La traduction anglaise de **nonne**. 10— Négation. — Les lettres du mot **siècle** — Adjectif possessif. 11— Voyelle. — Nom d'un général américain, commandant en chef des armées du Sud pendant la guerre de Sécession. — Trois voyelles. — Consonne 12— Ouvrier qui travaille à la pelle.

Madame Henri Roberge, Busby, Alberta, est l'heureuse gagnant du problème de mots croisés No 53. —Nos félicitations.

Solution, problème No 54

	P	A	L	L	I	A	T	I	V	E	
J		E	A	U			M	L	I		L
A	B		P	A	P	I	E	R		L	E
C	A	R		D	A	D	A		P	I	C
A	R	A	S		N	E		I	R	N	H
S		P	A	N	C	A	R	T	E		E
S		I	S	E	R	L	O	H	N		F
E	T	D	E		E	I		A	D	E	R
R	U	E		P	A	T	E		S	M	I
I	F		P	O	S	E	U	R		U	T
E		T	U	E			P	E	U		E
	M	U	R	M	U	R	A	N	T	E	

La solution du problème No 57 paraîtra le 28 août prochain.

PIERRE L'ERMITE

Comment j'ai tué MON ENFANT

Feuilleton No 3

Dominique voulait être "un homme". Sa mère elle-même, sans bien comprendre évidemment, avait, comme sur un appel de sa race qui ne voulait pas mourir, prononcé ce nom. Mais une hérédité marécageuse retenait par en bas cette âme qui essayait de se dépoisser les ailes pour les ouvrir à l'air grisant des hautes altitudes.

L'abbé l'y aiderait, et il prendrait les moyens d'empêcher que le contact ne se perdît entre lui et l'âme de Dominique.

C'est ainsi qu'il accepta à dîner plusieurs fois dans le splendide hôtel de Mme Yholdy. Il s'asseyait alors dans une salle à manger princière où le pauvre petit Dominique semblait effectivement être un bibelot d'étagère servi par de hauts domestiques dédaigneux et fermés.

Il vit dans le grand salon le portrait en pied de Mme Yholdy, signé du nom d'un de ces grands macarons à la mode qui se font une spécialité des dames exotiques. Il caressa le chien, lui aussi à la mode, espèce de gros mille-pattes sans forme venu de Chine, coûtant cinq cent francs à sa naissance, et qui éclatait de graisse dans sa peau trop courte; il admira des collections d'éventails et de bonbonnières, passa quelques soirées à deviser sur des tout petits riens.

Mais il n'avait pas perdu son temps, car Madame et Mademoiselle surtout, ravie de ce que M. l'abbé parlait couramment allemand, déclarèrent que le catéchiste de Dominique était vraiment un très aimable homme, qu'on lui laisserait Dominique à la persévérance tant qu'il voudrait.

C'était à la fois un commencement, et déjà un résultat.

Un soir où l'abbé, qui avait l'horreur des cartes, avait accepté de faire un bridge, Mme Yholdy, sans trop savoir au juste ce que c'était, permit à l'abbé Firmin — oh, il fallait que ce fût M. l'abbé!.... — d'emmener Dominique à son patronage de faubourg, ministère lointain et populaire qu'il avait ajouté, et avec quelle joie! à son ministère de vicaire de paroisse riche.... Il l'emmènerait uniquement pour voir le local, mais **pendant que les enfants n'y seraient pas!....**

Et, toujours pendant **que les enfants n'y seraient pas**—une scarlatine est si vite attrapée et transmise! — Dominique l'aiderait un tout petit peu à préparer un arbre de Noël, c'est-à-dire attacherait avec de petites ficelles roses des jouets de cinq ou six sous aux branches d'un sapin que Mme Yholdy voulait bien offrir, toujours parce que c'était l'abbé Firmin.

Oh cet abbé!....

Et avec une habileté machiavélique, dont le pauvre ne se croyait pas capable, l'abbé invita "Mademoiselle" à vouloir bien les accompagner.

C'est ainsi que, contre toute prévision humaine, Dominique, escorté de "Fraülein", descendit un jour de l'auto familiale devant un grand baraquement en planches couvert de carton bitumé, situé au fond d'un terrain vermineux, nivelé? avec du mâchefer mêlé de plâtras, et où émergeaient au premier plan des édicules utilitaires, primitifs et usagés.

C'était le patronage!

—Si maman voyait ça!.... s'écria Dominique en riant.

—Oui.... si Madame voyait cela!.... aggrava Mademoiselle en sautillant de plâtras en plâtras et en relevant jusqu'au dessus de ses bottines la cheviote effarouchée de son correct "tailleur".

CHAPITRE III

L'arbre de Noël avait amusé Dominique et Mademoiselle. Ils n'étaient intervenus d'ailleurs que dans son ultime préparation. Ils avaient acheté les joujoux, quelques-uns trop jolis, d'autres vraiment trop bon marché. Ni l'un ni l'autre n'avaient le sens du pauvre, et surtout du nouveau pauvre. **Beatus.... qui intelligit super egenum et pauperem.** Eux, ils ne comprenaient pas l'indigent.

Ils étaient sortis ravis de leur équipée, avaient regardé, avec une sorte de terreur apaisée, les ménages, qui, dans la rue, encadraient le patronage et lui faisaient comme une ceinture de misère. Sous des yeux qu'ils croyaient uniquement admiratifs, ils étaient remontés dans la somptueuse auto familiale, laquelle avait stoppé deux longues heures devant le lavoir, à la grande inquiétude de l'abbé qui ne voulait pas avoir le mécanicien contre lui.... Car il fallait toujours craindre, et surtout au début, quelque réflexion "de haulte graisse" de la part de ces dames qui, pour habiter dans le rayonnement du patronage, n'en étaient pas moins de la franche famille de Mme Angot.

Mais il y a une providence spéciale pour ces admirables prêtres qui ne reculent pas devant la dure fonction de vivre la vie des patronages.

Le chauffeur avait rencontré un "pays" plus ou moins cordonnier en échoppe, ils avaient parlé patois et surtout bu le petit vin blanc ensemble, ce qui abrège singulièrement la longueur des heures d'attente.

Bref, ce fut un trio très satisfait qui revint ce soir-là vers les Champs-Elysées. Mademoiselle raconta l'excursion en termes pittoresques; Dominique, pris d'enthousiasme, corsa le récit de notes un peu exagérées, comme un tout jeune homme qui revient de sa première partie de chasse. Mme Yholdy rit de tout son coeur, et l'abbé trouva le terrain bien préparé pour tenter un seconde progression quelques mois après.

Cette fois ce serait plus sérieux. Dominique qui allait avoir quatorze ans, viendrait seul, oh! pas pour débarquer Mademoiselle, ce qui aurait déchaîné la tempête, mais pour donner aux grands des conseils de photographie.

Ce jour-là encore, l'abbé vint dîner. Mme Yholdy appréciait de plus en plus sa conversation. L'abbé Firmin l'avait maintenant bien étudiée; il savait ce que pouvait encadrer ce cerveau d'oiseau, et il n'allait pas au delà du cadre en peluche bleue. Il s'efforçait de penser sa pensée, pour — qui sait! —lui faire un peu de bien à elle-même, mais surtout pour continuer et approfondir sa propre action sur Dominique.

"En faire un homme", le but à atteindre restait toujours le même. L'abbé adoptait les moyens, avançait ou piétinait suivant des circonstances. Mme Yholdy, pour la première fois, permit une sortie "du soir", à la condition absolue que Dominique fût conduit et reconduit par l'abbé Firmin.

On ne pouvait d'ailleurs voir les jeunes gens du patronage qu'après 8 h. ½, puisque, sans exception, ils travaillaient tous, et certains n'étaient pas plus âgés que Dominique.

Les jours qui précédèrent cette première visite, l'abbé s'attache à donner à Dominique un peu de confiance en lui-même. L'enfant fait la photographie comme l'ensemble des amateurs; il lui conseille, pour avoir quelque chose de plus précis et de nouveau à dire, d'aller prendre quelques répétitions et de s'initier à la photographie en couleurs.

Dominique obéit de point en point, prépara par écrit ce qu'il avait à expliquer, et même, sans le dire à l'abbé, en apprit quelques passages par coeur.

Evidemment, il exagérait.

En réalité, ce premier contact avec des apprentis et des jeunes gens de la classe ouvrière était pour Dominique et son entourage tout un événement. Oh! oui, il fallait bien que l'abbé Firmin l'eût doucement, mais si fortement voulu!

A cause de cette chose si simple, Dominique fut sous pression toute une semaine, se fit couper les cheveux, ne mangea pas le soir du grand jour, et eut 38 de fièvre, mais sans le dire à maman qui presque tous les soirs lui demandait sa température.

L'abbé, très tranquillement, vint le chercher chez lui, affectant, ce qui était la réalité objective, de faire la chose la plus simple du monde.

Dominique marchait à côté de lui comme un petit jeune homme bien sage, son appareil en bandoulière, ce qui, dans Paris et pour un Parisien, lui donnait une petite apparence ridicule que l'abbé se garda bien de souligner. Ils arrivèrent dans la rue populeuse où tous les cabarets, tous les cinémas étaient ouverts; quelques filles touchèrent du fer d'un air épouvanté....

La Survivance

VOL. VII — EDMONTON, ALBERTA, LE 7 AOUT, 1935 — PAGE 3

LA SURVIVANCE

Organe de l'Association Canadienne-Française d'Alberta.
publiée par l'Imprimerie "La Survivance" Ltée., Edmonton.

DIRECTEUR: Gérard Forcade, O.M.I. — ADMINISTRATEUR: Le commandeur J.-E. Morrier.
REDACTEUR: Jacques Sauriol.

Abonnement CANADA: annuel $2.00 — ETATS-UNIS: $2.50 — EUROPE: 3.00

La correspondance est reçue avec l'indication du service, Rédaction ou Administration, à
10010, 109e rue, Edmonton, Alberta. Téléphone: 24702

UN TEMOIGNAGE UNIVERSITAIRE

CE QUE DIT MADEMOISELLE GRIEG DE L'UNIVERSITE DE VANCOUVER — UN CANADA PLUS RICHE AVEC DEUX RACES — LES CANADIENS SERVENT LEUR PAYS PAR LEUR LANGUE ET LEUR FOI.

Mademoiselle Janet Grieg, membre du Département français de l'Université de Vancouver et officier d'Académie, a déjà rendu justice, en plusieurs occasions, aux qualités des Canadiens français, et au concours qu'ils ont apporté au développement du Canada.

Le printemps dernier, Mlle Grieg donnait à Vancouver deux conférences sur le Canada français; l'une au Comité France-Canada et l'autre à l'Alliance française. Dernièrement, le **Vancouver Daily Province** nous apportait le résumé d'une autre conférence que Mlle Grieg a donnée à l'Université de Vancouver sur Jacques Cartier.

"Le Canada et la culture canadienne, a-t-elle dit au début de sa conférence, seront plus riches avec deux races; l'anglaise et la française, demeurant côte à côte, parlant deux langues, conservant deux traditions et unies sous la même autorité."

On ne pouvait mieux dire.

La plupart des nations modernes, en effet, ont actuellement compris cette richesse.

En ce qui regarde la question des langues, en particulier, la question du bilinguisme, d'un bilinguisme par exemple qui ne déforme pas le cerveau et dont la langue maternelle est le point de départ, il est à remarquer qu'en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Roumanie et en Grèce, on a compris cela et qu'on est résolument entré dans cette voie. Les enfants, après avoir appris leur langue maternelle tout d'abord, n'ont pas de peine ensuite à s'assimiler une ou plusieurs langues surérogatoires.

La connaissance approfondie du parler natif révèle les secrets des autres langages et même les finesses littéraires des autres parler voisins.

On connait assez les luttes que le Canada français a faites pour ce bilinguisme; et c'est certainement ce qui explique pourquoi tant de nos compatriotes canadiens-français, soit dans nos parlements ou dans les affaires publiques, sont admirés de nos compatriotes anglais qui se rendent compte de la richesse que ce bilinguisme apporte au pays.

"Gardez votre culture française, disait un jour Sir William Mullock, chancelier de l'Université de Toronto à Mgr Camille Roy, recteur de l'**Université Laval**. Au cours de ma longue carrière politique, j'ai souvent comparé vos hommes avec les nôtres; ils portent dans leur esprit des méthodes de travail et de pensée qui les font supérieurs aux nôtres."

Après cela, on se demande pourquoi il a été fait tant de luttes autour du "One language" et pourquoi, on a tant fait souffrir nos minorités canadiennes-françaises. Pourquoi, en certains endroits est-on resté réfractaire à cette vraie formation bilingue qui ne déforme pas le cerveau ni la mentalité d'une minorité.... Cet ostracisme du français qui préside dans la législation de plusieurs de nos provinces, met, quoiqu'on en dise, nos minorités tout aussi bien que la majorité anglophone de chez nous, dans un état d'infériorité notoire.

Mademoiselle Grieg qui s'est élevée au rang de polyglotte experte, a acquis elle-même une solide formation au moyen de sa langue maternelle, tout d'abord. C'est cette formation qui lui a permis de rester dans la ligne de ses traditions et d'apporter à son Université un concours des plus précieux.

Elle comprend que les Canadiens français pour rester eux-mêmes, pour garder leurs traditions et aider au développement du Canada, doivent aussi, par une saine pédagogie, être formés tout d'abord dans leur langue maternelle.

Eux aussi, avec cette solide formation de base, continueront à s'élever comme ils l'ont fait dans le passé, au rang de polyglottes experts et à donner au Canada, à côté de la race anglaise, un appoint des plus précieux.

"Mademoiselle Grieg, dit encore le **Vancouver Daily Province**", a fait un magnifique tableau de ce que le Canada anglais doit au Canada français. Contrairement à ce qu'on croit habituellement, rapporte le journal, Mademoiselle Grieg a affirmé que chez les Canadiens français qui ont fondé le Canada, les traditions françaises sont conservées avec plus de pureté que dans certaines parties de la France."

"En réalité, a écrit à ce sujet Mgr Camille Roy, recteur de l'Université Laval, de quoi est faite aujourd'hui la langue que nous parlons et que nous écrivons? Elle est faite d'un fonds français, vocabulaire et syntaxe, qui nous vient de France et qui est la langue elle-même. Elle est faite aussi de dialectalismes ou provincialismes qui nous viennent eux-mêmes de France et qui constituent une part pittoresque du parler de France; et il y a encore des archaismes qui nous viennent également de France. Qu'y avons-nous ajouté? Des canadianismes en très petits nombres qui servent à désigner les rares choses de chez-nous qui n'existent pas en France, ou qui n'ont pas leur vocable au dictionnaire français." En terminant sa conférence, ajoute le **Vancouver Daily Province**, Mademoiselle Grieg a enfin donné un bref résumé du développement de la littérature canadienne-française et une appréciation de la valeur canadienne-française dans la vie culturelle du Canada. "Quoique le peuple canadien adhère aux anciennes coutumes et traditions de ses pères, a-t-elle dit, il est, en fait de progrès, extraordinairement moderne."

Une fois de plus, nous sommes heureux de constater que les universitaires anglais sont de plus en plus enclins à rendre hommage à l'appoint que les Canadiens de langue française ont apporté à la culture et à la civilisation du Dominion.

Nous sommes tout à fait heureux que Mademoiselle Grieg ait pour sa part rendu justice à la façon dont nous parlons le français, contrairement à un préjugé qui tend heureusement à disparaitre.

A l'occasion du troisième centenaire de Samuel de Champlain, M. Philippe Roy, ministre du Canada à Paris disait, il y a quelques jours: "Fils de la France qu'il a aggrandie, ou fils du Canada qu'il a fondé, nous pouvons à titre égal le revendiquer et nous parer de sa gloire. S'il représente les vertus françaises de courage, d'audace, d'énergie, de bonté, de noblesse morale et d'humanité, il reflète en même temps l'image du Canada auquel il a donné une âme qui est la sienne, et qui, comme elle, demeure infatigable et forte dans la bonne et la mauvaise fortune."

Nous faisons nôtres ces paroles de notre Ministre à Paris, et cette âme forte et infatigable de notre Champlain, nous voulons en exprimer les nobles sentiments dans le verbe de France et donner avec les vertus de notre catholicisme ce que nous avons de mieux au service de notre pays. Nous remercions Mademoiselle Grieg de son esprit de justice à notre endroit, et les Canadiens français qui ont compté pour beaucoup dans le développement de cette province de l'Alberta, apprécient le témoignage de la distinguée universitaire de Vancouver, a sa très haute valeur!

D.-A. G.

L'Opinion des Autres

UN SPECTACLE SANS PRECEDENT DANS L'HISTOIRE POLITIQUE DU CANADA

L'Alberta ne souffrira pas d'une pénurie de candidats. Ils seront au nombre d'au moins 234 pour se disputer 63 mandats.

Cette province de l'ouest où le radicalisme a toujours eu de nombreux adeptes nous offre cette année une situation tout à fait anormale dans l'histoire politique de notre pays et dont on chercherait en vain le pendant dans le passé.

Le parti fermier-uni réussira-t-il à se maintenir?

Franchement les observateurs, — même ceux qui connaissent le mieux cette province, — ne savent que dire. Libéraux et conservateurs se portent vigoureusement à l'attaque. Mais ils devront compter avec les partis nouveaux dont celui du "crédit social."

Pour absurde que soit son programme politique, ce dernier n'en reste pas moins fort dangereux. Ses idées économiques se résument à offrir la terre promise à l'électorat. Ainsi le chef de ce nouveau parti se fait fort d'assurer un revenu mensuel minimum de $25. à toute personne de vingt et un ans ou plus. Mais quand on lui demande où il prendra l'argent, il se contente de répondre: "Donnez-moi le pouvoir et je trouverai l'argent". Seulement ce pitre a le verbe éloquent et il sait parler aux chômeurs.

Outre le parti du "crédit social" on trouve en lice des travaillistes, des socialistes et des communistes.

Que sortira-t-il de tout cela?

Le régime du scrutin de liste dans les grands centres n'aidera pas à trancher la question. Ce sont les centres ruraux qui auront la haute main. Malheureusement ils n'échappent pas à la contagion engendrée par le "crédit social". Rien ne le prouve mieux que le fait que ce parti a réussi à se trouver une demi-douzaine de candidats dans les comtés de langue française.

"Le Nouvelliste."

LES PEUPLES DU CAUCASE SOUS LE JOUG ROUGE

S'il n'existait pas déjà d'innombrables preuves de la publicité des Soviets, de leur mépris pour la parole donnée et pour les traités signés, on en trouverait à coup sûr, et des plus éclatantes, dans leur conduite vis-à-vis des républiques indépendantes du Caucase.

C'est ce que démontre la "Documentation anticommuniste du CIL-ACC dans son numéro 19/52, le dernier de 1934. Dans cette intéressante brochure, CILACC expose comment, après avoir solennellement reconnu les trois républiques du Caucase, après avoir signé, le 7 mai 1920, un pacte dans lequel il promettait de ne jamais intervenir dans les affaires de Georgie, le gouvernement de l'U.R.S.S. a donné l'ordre aux troupes rouges d'envahir le Caucase et d'accaparer tout le territoire des Républiques nationales, déclarant que, par cette invasion, il venait en aide aux "prolétaires écrasés par les classes intellectuelles et détruire l'ivresse nationaliste que les gouvernements sociaux-démocratiques y avaient laissée."

C'est ainsi que, depuis quatorze années d'une barbare oppression, paysans et ouvriers du Caucase se révoltent continuellement et luttent, les armes à la main, contre ceux qui, après avoir envahi leur pays, y font régner une impitoyable terreur.

Il va sans dire, continue CILACC, que la prétendue édification socialiste au Caucase marche dans la même direction que dans les autres parties de l'U.R.S.S,; d'après les aveux des communistes eux-mêmes, non seulement l'agriculture est complètement détruite par suite de l'incorporation des propriétés paysannes dans les kolkhozes et des saisies forcées des récoltes, mais la désorganisation est telle que les produits alimentaires n'arrivent pas jusqu'aux consommateurs: d'énormes quantités de ces produits sont gaspillées par les escrocs et les voleurs accrochés aux charges gouvernementales.

C'est dans de pareilles conditions que l'U.R.S.S. ose se présenter à la S. des N. et s'engager à respecter le pacte de celle-ci; c'est couverts du sang de millions d'êtres humains que ses délégués se sont assis aux côtés des représentants des pays civilisés et ont déclaré venir au nom "d'un pays où les peuples si différents les uns des autres vivaient dans la félicité la plus parfaite"!

GAZETTE DE LAUSANNE.

MOSCOU GRENOUILLE

On se rappelle cette grenouille de la fable qui voulut devenir grosse comme un boeuf, et creva à la peine.

On a du y penser à la lecture de cette dépêche de Moscou prêtant à Staline l'idée de faire de la capitale soviétique une "plus grande ville", qui logerait six millions d'habitants, et serait ceinturée de forêts et de parcs sur des milles d'étendue, rien que ça!

L'agence "Tass" qui répand les nouvelles de cette sorte, en prend à son aise avec le public; elles sait bien que de tous ceux qui lisent ses fanfaronnades, il n'en est pas un par million qui ira voir de ses yeux si c'est vrai, puisque les bolchéviks ne laissent pas tout le monde franchir leur frontière, et que s'ils admettent quelqu'un chez eux, ils ne lui laissent voir que ce qu'ils veulent.

Moscou, grenouille de la fable, empêchera pour un temps les gens de se demander si les Russes du peuple mangent tout les jours, et de chercher combien sont morts de faim depuis les derniers douze mois.

J. D.

L'Action Catholique.

BILINGUISME

Nous recevons du Japon une enveloppe sur laquelle nous lisons, à la place où devrait être le timbre, en plus de caractère japonais, cette inscription française: **"Bureau de poste. Tokio Japon. Taxe perçue."** Il est vrai que le français est l'unique langue internationale des Postes, mais, au Canada même où le français est officiel, combien nous a-t-il fallu de temps pour obtenir du ministère des Postes des timbres, des formules et des avis bilingues?" écrit Le Droit.

Le Japon, entre autres pays, ne craint pas le bilinguisme ni même le trilinguisme. Nous avons sous les yeux un bulletin d'expédition japonaise, où les avis sont en japonais, en français et en anglais. Or, nous ne sachons pas que le français et l'anglais soient officiels au Japon.

La Liberté.

L'Hopital Général d'Edmonton

40 ANNEES AU SERVICE DE LA SOUFFRANCE

L'UNE DES OEUVRES PRINCIPALES DES SOEURS DE LA CHARITE

Il y a eu 40 ans le 28 juillet dernier que les Soeurs Marie Xavier et Gosselin arrivaient de Montréal à Edmonton pour prendre charge du premier hôpital de la ville.

C'étaient deux filles spirituelles de la Vénérable Mère d'Youville; et elles se rattachaient à cette tradition de femmes supérieures qui, ayant entendu cinquante années auparavant, l'appel de Monseigneur Norbert Provencher, étaient venues, en 1844, apporter le concours de leur charité au Vicariat apostolique de la Rivière Rouge. C'étaient les soeurs de celles qui, en 1859, avaient traversé dans les charettes primitives, les éternelles prairies de l'Ouest, pour aller se fixer au milieu des Indiens du Lac Ste-Anne.

Que venait donc faire à Edmonton Soeur Marie Xavier et Soeur Gosselin? Mettre leur charité au service de la souffrance; continuer l'une des oeuvres principales des filles de la Vénérable Mère d'Youville.

RAPIDES DEVELOPPEMENTS DE LEURS OEUVRES D'HOSPITALISATION.

Dès 1847 en effet, les Soeurs de la Charité dirigeaient l'Hôpital Général de Montréal. On peut dire qu'un hôpital a été le berceau de l'Institut des Soeurs Grises; et de ce berceau, va sortir en quelques années tout un réseau d'hôpitaux qui placera les Soeurs Grises en vénération dans toute l'Amérique et fera de leur nom un synonyme de courage et de dévouement.

1855 trouve les Filles d'Youville en charge de l'Hôpital St-Vincent à Toledo, dans l'Ohio. La ville ne comptait alors qu'une centaine d'habitations.

Elles ouvrent en 1868, l'Hôpital Saint-Jean d'Iberville. L'Hôpital Notre-Dame fondé par les Messieurs de Saint-Sulpice les reçoit en 1880.

Presqu'à leur arrivée sur le territoire de l'Ouest canadien, les Soeurs Grises se constituent gardes-malades. Un hôpital temporaire est installé par deux d'entr'elles, dans le haut du lavoir de leur mission à Saint-Boniface.

Un peu plus tard, en 1870, après la terrible épidémie qui avait fait disparaitre près d'un tiers de la population du district de Saint-Albert, les Soeurs avaient déjà bâti au coût de $10,000 un hôpital de 20 x 40 pieds. C'était le premier de tout l'Alberta Central. A son tour, il va être maintenant le berceau de celui que l'on construira à Edmonton en 1895.

LES MEDECINS D'EDMONTON ET MGR GRANDIN VEULENT LES SS. GRISES POUR LE FUTUR HOPITAL

Les premiers médecins d'Edmonton, les Drs Braithwaite, Harrison et Wilson, se rendaient régulièrement à Saint-Albert, à cheval ou en voiture, visiter leurs patients au vieil hôpital et ils se rendaient bien compte du dévouement sans limite qu'y exerçaient les Soeurs Grises auprès de leurs malades. Aussi, quand au mois d'avril de 1894 les Drs Wilson, McInnes, Royal, Tofield, Harrison et Braithwaite jugeront nécessaire d'avoir un hôpital à Edmonton, ils demanderont les Soeurs Grises par l'entremise de Monseigneur Grandin.

Dans une lettre écrite à l'Evêque de Saint-Albert, le 25 août 1894, les médecins d'Edmonton disaient: "Nous convenons par les présentes de faire tout en notre pouvoir pour le support d'un Hôpital Général qui serait construit par les Soeurs Grises dans la ville d'Edmonton."

"J'écris aujourd'hui même à leur Supérieure Générale, leur répondait aussitôt Monseigneur Grandin, pour la presser d'accepter l'établissement d'un Hôpital Général à Edmonton, et de donner des Soeurs qualifiées pour cette oeuvre."

Le même jour en effet, Mgr Grandin disait à la Rév. Soeur Deschamps, supérieure générale des Soeurs Grises: "Je vous écris pour vous prier d'approuver et d'accepter cette fondation, J'espère donc, ma bonne Mère, que vous voudrez bien prendre en considération cette importante affaire. Je prie Dieu que vous puissiez longtemps encore voir votre nombreuse famille raligieuse se multiplier et faire le bien dans le Nord-Ouest." Et l'illustre Evêque de Saint-Albert voyait déjà toute la valeur apologétique que la direction d'un hôpital à Edmonton, par les Soeurs Grises, apporterait à la religion catholique, puisqu'il ajoutait dans sa lettre: "Profitez des bonnes dispositions de tout le monde. Il ne faut qu'un meneur mal intentionné pour tout faire changer; mais, une fois que vous serez établies, que les Soeurs se seront fait connaitre et apprécier, les meneurs auront moins de chance."

La Supérieure Générale approuve l'Hôpital — Sr. Brassard est chargée de sa construction— Heureuse intervention du P. Lacombe au Conseil de ville.

La réponse de Mère Deschamps fut favorable. Elle acceptait de fonder un hôpital à Edmonton.

Quelques jours après, elle chargeait Soeur Brassard, supérieure à Saint-Albert, d'acheter un terrain convenable pour l'érection de cet hôpital. Sr Brassard se rendit à Edmonton, et après bien des démarches, s'adressa à M. Chipman, gérant de la compagnie de la Baie d'Hudson. Il consentit à lui laisser 46 lots dans le bloc de leur réserve, situé de l'Est à l'Ouest, entre la 11ième et la 12ième rue du Nord au Sud s'étendant de la rue Jasper à la rue McKay. Ce terrain tout près de l'église catholique répondait parfaitement aux besoins des Soeurs.

A la suggestion du P. Albert Lacombe, une pétition fut rédigée par M. Beck, avocat catholique d'Edmonton, dans le but de demander en faveur du nouvel hôpital, un aide à la ville. Cette pétition fut présentée au Conseil de ville, le 22 août 1894, et fut accompagnée d'un discours très goûté que prononça le P. Lacombe, nous disent les "Chroniques" de l'Hôpital Général.

Le Père Lacombe dans une lettre à la Sr. Brassard donne lui-même un compte rendu de cette assemblée. Quelques extraits nous intéresseront pour le moment.

"Tout s'est bien passé. J'ai fait mon discours qui a été très applaudi.... Le maire et les membres du Conseil ainsi que les médecins ont déclaré qu'ils voulaient patroniser notre seul hôpital.... Pour moi, je pense que demain soir on souscrira $600. à $1,000 pour vous aider à bâtir."

Le 25 août, M. J. Randell, secrétaire-trésorier de la ville, informait Sr Brassard qu'à la demande des pétitionnaires contribuables de la ville, un bonus de $1,000 serait donné par la ville pour l'établissement d'un hôpital général et que cet argent serait versé aux Soeurs de la Charité de Saint-Albert à l'effet de construire une permière partie de la bâtisse."

Dans le cours de l'hiver 1894-1895, les Soeurs s'occupèrent à chercher les matériaux nécessaires à la construction du futur hôpital. M. Sénécal, architecte de Saint-Boniface en fit les plans. La supérieure générale les approuva; et ce fut encore Sr Brassard qui fut chargée d'en surveiller l'exécution.

Le 25 mars 1895, les travaux d'excavation de la bâtisse étaient commencés.

(à suivre)

La vie en Alberta

FORT KENT

Dimanche dernier toute la petite paroisse de St-Joseph était en émoi, quand vers les 6 heures, une orage de grêle poussée par un vent impétueux qui dura une dizaine de minutes ravagea toutes nos belles moissons. Bien peu de maisons n'ont pas subi de dommage. Le bon Dieu frappe fort souvent. Ce sont de rudes épreuves à supporter, mais avec foi et courage jettons-nous dans les bras de la Providence, elle saura nous relever.

En visite dernièrement chez son frère, M. Maurice Campeau, M. et Mme Eugène Campeau et leur famille de Montréal.

Dimanche dernier les Dames de Ste-Anne avaient leur assemblée annuelle. Furent réélues: présidente, Mme Willie Michaud, vice-présidente, Mme J. Rondeau, secrétaire, Mme Conrad Labrie.

M. et Mme Trefflé Mercier ont fait baptiser leur premier enfant sous les noms de Zole Eric Joseph. Parrain: M. Zoel Baril, marraine: Mme Jos Mercier, grands parents de l'enfant.

Mlle Seguin qui était au presbytère, nous a quittés pour Prince-George, Colombie. Elle sera la ménagère du R. Père Tessier.

Un bon groupe de nos fermiers se sont rendus à St-Paul comme délégués, pour la convention des Fermiers-Unis.

La mort, toujours inexorable, vient de frapper une de nos bonnes familles en enlevant, mardi dernir, à l'affection des siens, M. Paul Jaspar, après une courte maladie de 2 jours seulement, dans de grandes souffrances. Il laisse une épouse, dans un deuil bien profond, un fils, une petite fille adoptive, trois frères: René qui demeurait avec lui, Joseph et Steven de Prince-Albert et une soeur à Castor.

Par la voix de la Survivance Mme Jaspar et sa famille remercient tous ceux qui leur ont prouvé de la sympathie soit par offrandes et prières.

Mme Amedée Lambert qui est retournée à l'hôpital St-Louis, semble reprendre un peu de mieux. Espérons la voir revenir sous peu dans sa famille. —Corr.

McLENNAN

Mercredi le 31 juillet, le R. P. E. Fabre, O.M.I., curé, bénissait à la chapelle de l'hôpital, le mariage de Mlle Laura Thatchuk, garde-malade avec M. P. Giroux, de McLennan. La cérémonie se déroula dans l'intimité avec M. et Mme Trefflé Giroux, Léo Giroux, etc. Une parure aux couleurs délicates semblait rayonner aux reflets des luminaires. La partie musicale fut exécutée par quelques religieuses aidées du Dr R. Piché; de son archet, le Dr Nykiforuk accompagna les cantiques et se fit entendre dans un solo de violon.

A Madame Giroux, notre garde-malade ayant donné maintes preuves de son dévouement pendant ces deux années de service à notre hôpital, nous offrons nos voeux sincères, lui assurant du bon souvenir que chacun conservera d'elle.

Qu'un avenir heureux soit le partage des nouveaux époux.

"Petite Laurentienne."

VEGREVILLE

Une pieuse et touchante cérémonie se déroula dans notre petite paroisse, dimanche, le 4 août. Le R. P. Georges Tétreau, O.M.I. chantait pour la première fois la Sainte Messe dans l'église de son village natal. Il était assisté par son frère le R. Père Alexis Tetreau, O.M.I. faisant l'office de diacre et par le R. P. Gaudet, O.M.I. celui de sous-diacre. L'assistance était nombreuse comme aux jours de grande fête. Après l'Evangile, notre bon curé, prêchant en anglais, nous dit la joie qu'il éprouvait de voir à l'autel, prêtre comme lui, son fidèle enfant de choeur d'autrefois; son bonheur, il le partageait avec les parents de l'élu du Seigneur et tous les paroissiens. En termes pratiques, profonds et si convaincus, M. le Curé fit ressortir la grande dignité du prêtre, essayant de nous faire comprendre davantage quel honneur Dieu fait à une famille, à une paroisse lorsqu'il daigne s'y choisir des âmes qu'Il met à part pour les oindre et les consacrer à son divin service. Notre paroisse est heureuse et fière d'avoir donné à l'église trois de ses enfants. Puissent les vocations sacerdotales et religieuses continuer à germer chez nous!

Le R. Père Alexis Tétreau dut contenir l'émotion et l'enthousiasme qui l'étreignaient pour exprimer sa reconnaissance et celle de son heureux frère envers Dieu d'abord qui les avait appelés tous deux au Sacerdoce et à la vie religieuse dans la belle Congrégation des Oblats de Marie Immaculée; envers les bons parents, les prêtres, les religieuses, les amis qui les ont aidés directement ou indirectement à suivre l'appel du Maître. Après la bénédiction du T. Saint Sacrement qui clôtura l'auguste Sacrifice, le nouveau prêtre, ayant déposé la chasuble se tourna à son tour vers les assistants pour se faire d'abord l'écho ému du R. P. Alexis et pour ensuite faire usage de la précieuse permission qui lui a été accordée par le Très Saint Père de donner aux fidèles de sa paroisse natale, la bénédiction du Pape.

La personne la plus heureuse de cette pieuse assemblée était, je crois, la mère des deux frères prêtres, Mme Benoit Tétreau. Elle était entourée de ses enfants, la Rde Soeur Marie-Ange, religieuse de l'Assomption; de M. et Mme Joseph Tétreau et de leur nombreuse famille; de Mme H. M. Etomp et de son fils Bernard. La Rde Soeur Aumer du Sacré-Coeur accompagnait Soeur Marie-Ange.

Au sanctuaire, les enfants de choeur firent honneur à notre bon curé qui les entraîne, par la manière digne et recueillie dont ils s'acquittèrent de leurs pieuses fonctions. On y remarquait entre autres deux neveux des RR. PP. Raymond et Théodore....

Le choeur de chant rendit avec piété et entrain la belle messe de Ste Elizabeth, à 4 voix de P. A. Kanger. A l'offertoire, M. Henri Dubuc et ses trois fils Joseph, René et Albert chantèrent l'"Ave Verum" de Jurner.

A l'issue de la cérémonie les assistants s'agenouillèrent à la Table Sainte pour recevoir la bénédiction du nouveau prêtre.

Le repas familial par les Religieuses de la Providence, anciennes maîtresses des RR. PP. Georges et Alexis eut lieu dans une des salles du couvent. Il fut servi par Mlles Yvonne et Irène Tétreau, nièces des RR. Pères.

Après quelques jours passés à Vègreville chez son fils Joseph, Mme B. Tétreau, ira, en compagnie du R. P. Georges et de Sr Marie-Ange, jouir d'un petit repos à Delmas, Sask., où le R. Père Alexis est curé. —Corr.

LAMOUREUX

Les personnes qui sont venues à notre souper le dimanche, 4 août, se rappeleront longtemps de cette date. Pendant toute la journée de gros nuages chargés d'orage passaient dans le ciel. Toutefois il était permis d'espérer un temps à peu près favorable. Mais hélas! vers cinq heures des grondements de tonnerre annonçaient le commencement de la tempête. Les plus braves se dirent: hâtons-nous et tâchons d'arriver avant la pluie et une fois arrivés, nous aurons le temps d'aviser. En effet, vers six heures un certain nombre d'automobiles font leur apparition et bientôt près de deux cents personnes sont réunies dans la salle paroissiale. La pluie tombe à torrents, mais chacun se déclare satisfait en contemplant les tables chargées de mets appétissants. Quelques retardatires pris dans l'orage et embourbés dans quelque fondrière, arrivent à une heure plus tardive, mais ils n'ont rien à regretter en présence d'une telle abondance de mets. Nos dévouées dames d'autel s'étaient préparées à recevoir cinq à six cents personnes et jeunes gens et jeunes filles étaient à leur poste pour servir promptement tous les convives. Nous avons remarqué dans l'assistance quelques visiteurs d'Edmonton, de St-Albert et Fort Saskatchewan. Mentionnons au passage M. le Docteur Hope, candidat libéral pour le district de Sturgeon, accompagné de son fils et de sa fille et de M. Edouard Gariépy.

Après s'être réconforté par un succulent souper, chacun s'empressa autour des tables de jeu de Bingo et de Palettes. Puis vers 10 h. 30 commença le concert. L'orchestre "Ford" qui durant le souper avait déjà charmé nos oreilles de ses joyeux accents, joua encore plusieurs morceaux de son répertoire varié et fut rappelé plusieurs fois par les applaudissements répétés de l'auditoire. Nous entendîmes aussi Lorraine Paradis dans deux chansons comiques et un monologue. En deux mélodies chantées par Mme B. McCormick nous pûmes admirer la voix souple et gracieuse de notre nouvelle institutrice de l'école Saskatchewan.

Pour terminer, une comédie intitulée: "Le protégé de tante Eulalie" fut interprétée de façon très spirituelle par Laura et Rose Gaumont, Germaine Rocque, Maurice Guertin, Joseph Villeneuve, Emile Rocque, Philippe et H. Gaumont. Honneur à ces jeunes artistes qui nous ont si vivement intéressé pendant trois quart d'heure.

DONNELLY

Le 21ième jour de juin est né, à l'hôpital de McLennan, un garçon, enfant de M. et Mme Léopold Roy de la paroisse de Donnelly. L'enfant a été baptisé sous les noms de Maximilien Nicholas Léopold Louis. Le parrain a été M. Maximilien Vanderaegen et la marraine, Léopoldine Vanderaegen, oncle et tante de l'enfant.

Le 14ième jour de juillet est née, à l'hôpital de McLennan, une fille, enfant de M. et Mme Raymond Lussier "née Eva Régnier". L'enfant a été baptisé. sous les noms de Marie Irène Edna. Le parrain a été M. Edmond Régnier et la marraine, Albertine Régnier.

Nos sincères félicitations aux familles Roy et Lussier. —Corr.

STE-LINA

De tous côtés les passants voient surgir de nombreux édifices. M. Lionel Mageau est à se construire une jolie résidence. Les frères Dumais viennent de compléter une très belle grange en tout conforme aux instructions des fermes expérimentales. M. Alex. Magnant, M. E. Manseau, M. T. Taylor sont à finir leurs jolies maisons. De son côté M. Martin Huber vient de dresser la charpente de sa nouvelle maison de style "colonial". M. D. Daoust répare l'intérieur de la maison qu'il a achetée de M. Léo Léveillé de Bonnyville.

M. Testament Leclair dit Létoile de St-Vincent creüse un puits chez M. Emile Mageau. M. Norman propagateur de la théocratie est venu émettre les grands projets de cette théorie, lundi soir dernier.

La très belle apparence de la récolte invite plusieurs étrangers à venir partager le succès des paroissiens en venant prendre les belles aubaines qui attendent les connaisseurs.

—Corr.

BEAUMONT

Dimanche, le 4 août nous avons eu une assemblée de Fermiers-Unis. Il y avait une assez nombreuse assistance, tous désireux de voir et d'entendre exposer le programme du parti. Nous espérons qu'il sera suivi des autres afin d'être renseignés avant de voter pour ne pas y aller en aveugles.

La pluie! toujours la pluie! Beaucoup de foin par terre. Il sera perdu si ça n'arrête pas.

M. et Mme Pierre Bérubé et leur fils Léo sont revenus de leur voyage dans l'Est où ils visitèrent plusieurs endroits aux Etats-Unis ainsi qu'à Québec. Ils sont bien contents de leur voyage mais heureux de ce retrouver chez eux.

Le plus jeune fils de M. Joseph Couturier qui avait dû être transporté à l'hôpital se rétablit assez bien.

M. Jean Royer est toujours à l'hôpital. Son état inspire quelque crainte. Espérons que ça ne sera pas trop grave.

Nos regards se tournent souvent du côté de Morinville pour voir si nos bonnes soeurs ne nous reviendront pas bientôt étant allées passer quelques semaines dans leur communauté. —Corr.

FALHER

Mardi le 30 juillet, M. Réné Pelletier, candidat pour le "crédit social" dans le comté de Grouard, aux prochaines élections provinciales a tenu une grande assemblée à Falher. Malgré l'inclémence de la température, environ 600 personnes sont venues entendre Monsieur Pelletier.

Deux autres orateurs ont aussi adressé la parole. M. J. A. Olivier B.A., avocat à Falher et M. C. R. Field de Kinuso.

Communiqué

Le Devoir Electoral

Lettre pastorale de S. Em. le Card. Villeneuve

Dans une lettre pastorale, Son Eminence le Cardinal Villeneuve a rappelé à tous ses diocésains le devoir d'user de leur droit de vote avec honnêteté. — Le cardinal a tenu à l'approche des élections tant fédérales que provinciales à exposer les principes qui se rapportent à cette importante question de morale et à résumer les enseignements donnés par ses prédécesseurs.

Le droit de vote

A) —Le droit de vote.

1—Le droit de vote est le privilège que donne la loi de dèsigner par des moyens honnêtes et déterminés les représentants du peuple dans le gouvernement.

II—Le vote est en rapport direct avec le bien commun du pays, d'où résultent son importance politique et sa gravité morale.

III—L'électeur est responsable des actes de l'élu dans la mesure où il pouvait les prévoir, et selon la part effective qu'il a prise à son élection.

IV—Le droit de vote est conféré par la loi, il dit l'être avec équité, mais personne ne l'a de droit naturel, et par conséquent il n'est permis à personne de voter s'il n'est régulièrent autorisé à le faire selon la loi.

V—Le droit de vote ne saurait être fondé sur une qualification légale mensongère ou bien exclusivement fictive (3)

VI—Dans les pays ou la foi donne le privilège de voter, mais n'y oblige pas, on n'est tenu en conscience d'en user que lorsque le vote serait pratiquement nécessaire ou grandement utile pour éviter un mal grave ou assurer une cause considérable de bien.

VII—Néanmoins, comme il importe que les meilleurs citoyens marquent autant de zèle pour le bien commun que d'autres le font pour des intérets privés, il est opportun que tous exercent leur droit de suffrage, et on doit les y encourager (4).

VIII—Quoique non obligé de voter, si on use de ce droit il faut toujours le faire consciencieusement, c'est-à-dire non en vue d'intérêts particuliers mais en vue du meilleur bien pour le pays (5).

IX—Par consequent, il faut, par la réflexion sur les principes en jeu et sur les exposés des divers candidats ou des divers partis, se faire une opinion personnelle de leur valeur respective, et ne point s'en tenir ni à ses seules impressions, ni à la considération d'intérêts privés (6).

X—S'il est permis d'encourager en vue du bien commun l'arrivée au pouvoir de tel ou tel autre parti, il n'est jamais permis de penser, d'agir ni de voter consciemment sous l'influence exclusive de l'esprit de parti, lequel n'est autre qu'une passion et un aveuglement d'esprit (7).

Les catholiques

XI.—On comprend qu'il faut mettre au-dessus de tout les intérêts religieux, et que sur ce sujet les catholiques doivent avoir tous le même sentiment, à savoir celui qui leur est enseigné par l'Eglise et ses chefs (8).

XII.—En ce qui concerne les intérets temporels, comme ils peuvent être concus diversement et être obtenus par différents moyens, il est loisible aux uns et aux autres de préconiser diverses politiques, et, dès lors que celles-ci visent au bien commun et n'ont rien de déshonnête, les catholiques n'ont pas le droit pour ce motif de se suspecter mutuellement, ni de s'injurier. Ils ont simplement le droit de défendre leur opinion et de combatre celle des autres par des moyens honnêtes et légitimes (9)..

B — LIBERTE DE VOTE

XIII.—La violence qui consiste à entraver physiquement le libre exercice du droit de vote est une injustice très grave (10)

XIV.—Il y a aussi injustice, et grave en soi, soit à dépouiller quelqu'un sans motif légitime, de son droit de vote, soit à arracher un vote par le mensonge, les menaces, les fausses promesses, les tours et artifices (11).

XV—Les calomnies contre les candidats ou les voteurs, les médisances et révélations indiscrètes de choses qui tiennent à la vie privée, les insinuations, les affirmations sans fondement sérieux sont encore autant de manières par lesquelles on peut manquer, et même gravement à la justice, ou du moins à la charité (12).

XVI—Les journalistes sont aussi tenus de s'abstenir de ces manquements soit dans leurs articles de fond, soit dans leurs rapports, d'autant plus qu'ils ont la grave responsabilité de informer par leurs écrits l'opinion publique et donc celle des électeurs (13).

C — TRAFIC DES SUFFRAGES

XVII—L'achat et la vente du vote à prix d'argent ou par la promesse d'autres avantages temporels constitue l'un des abus les plus serieux de la vie politique de nos jours.

XVIII— Indépendamment de la valeur de celui pour qui on vote, vendre son vote ou acheter celui d'un autre est toujours une faute contre la justice générale ou légale, elle est grave de sa nature, parce qu'elle abuse à des fins privées d'un moyen institué pour le bien commun. Le vote n'est pas un objet de marchandage, il est un devoir envers la société (14). "Vendre sa voix, c'est une trahison contre le bien public (15).

XIX—Acheter ou vendre un vote en faveur d'un candidat nuisible au bien commun constitue une autre injustice soit directement contre le bien commun, soit contre les particuliers auxquels ensuite pourra nuire l'élu.

XX — Essayer d'acheter, de vendre ou d'influencer indûment un vote constitue une faute proportionnellement grave.

XXI—Sans qu'il y ait trafic des votes, il peut y avoir péché contre la prudence et aussi contre la justice distributive à accepter, à l'occasion du vote, de l'argent ou des avantages temporels injustifiés.

Cette faute peut être grave.

XXII—Il n'est pas moins défendu de se payer, contrairement au bien commun, pour ne pas voter, ou de payer à pareille fin (16).

XXIII—Même dans les cas ou une juste compensation est légitime pour les services rendus et les frais encourus à l'occasion des élections, il faut se garder en cette matière de dépasser les proportions et d'en profiter pour garnir sa bourse.

XXIV—Il n'est pas défendu d'influencer les électeurs par des arguments et des moyens honnêtes, mais il n'est pas permis de violenter leur conscience, et on ne saurait les induire à voter pour quelqu'un manifestement indigne d'être élu (17).

XXV—Tous les honnêtes gens devraient se liguer contre la honteuse corruption des moeurs électorales, et la vénalité des votes qui se pratique au mépris des règles fondamentales de la conscience.

XXVI—Tous les péchés commis pendant les élections et graves de leur nature doivent être accusés en confession et il faut être disposé à en réparer les suites pour être digne d'absolution (18).

D — L'INTEMPERANCE

XXVII—L'intempérance, vice toujours dégradant, offre en temps d'élection une gravité spéciale, parce que le droit de vote qui est lié si étroitement au bien général doit être exercé en toute liberté d'esprit et connaissance de cause (19).

XXVIII—D'autant plus que l'intempérance en temps d'élections conduit bien souvent à des parjures, des injustices, des violences, des actes de malhonnêteté, des abus de la santé, et même parfois à des rixes sanglantes.

XXIX—Chaque fois donc qu'on a lieu de craindre que l'usage d'une boisson alcoolique entravera la liberté du vote ou bien amènera d'autres abus, il est défendu, sous peine de faute grave, d'en acheter, d'en accepter, d'en prendre, d'en offrir, d'en vendre ou d'en donner.

XXX—En toute circonstance, la prudence et la charité recommandent de s'abstenir de pareils actes.

XXXI—Ceux qui font les élections par le moyen de l'intempérance pèchent gravement, par scandale, contre la charité due au prochain, et ils pèchent gravement aussi contre le bien commun qu'ils compromettent au lieu de le servir; enfin, s'ils payaient, avec les deniers publics, les liqueurs qu'ils distribuent, ils violeraient en outre la justice (20).

XXXII— Même l'usage modéré des boissons alcooliques peut devenir plus ou moins coupable, au cours des élections, s'il offre des occasions prochaines de pêchés.

Le serment

(e) Le serment.

XXXIII—Le serment, par lequel on prend Dieu à témoin de la vérité de ce qu'on dit et de la sincérité de sa conduite, est un acte religieux des plus graves et des plus honorables pour la majesté divine (21).

XXXIV— Conséquemment, il ne doit être exigé et on ne doit le prononcer que pour des raisons proportionnées, par exemple, pour des motifs de bien commun, comme en ce qui concerne le vote pour les charges publiques.

XXXV—D'autre part, le parjure ou faux serment, sacrilège et outrage énorme à la divinité, est un crime abominable, digne des plus terribles châtiments éternels et temporels.

XXXVI—Aucun avantage financier ni le triomphe d'un candidat, ne sauraient en aucune façon légitimer, même en temps d'élections, de se parjurer; si on le fait, on se rend coupable d'un péché mortel et on s'expose à l'enfer.

XXXVII— C'est toujours un péché mortel de faire serment pour affirmer une chose que l'on sait être fausse, par exemple que l'on a le droit de vote, quand la conscience proteste du contraire.

XXXVIII—Sont aussi gravement coupables ceux qui engagent les autres à se parjurer.

XXXIX—En outre de sa malice propre, le parjure est fréquemment accompagné de scandale et, par, conséquent comporte de ce fait une autre faute très grave.

XL—Dans la province de Québec, le faux serment prononcé devant un officier public est un cas réservé.

XLI—Il est malheureusement à regretter qu'en cette matière du parjure beaucoup de consciences soient faussées et que les faibles soient fréquemment entraînés à y consentir par l'exemple des autres.

XLII—D'où y a-t-il lieu pour les officiers publics de n'exiger le serment que dans les cas où il est vraiment obligatoire, et d'inspirer à chacun le plus grand respect de cet acte sacré.

Sans quoi, c'est la véracité humaine, le sentiment de l'honneur et aussi la conscience chrétienne, qui sont en train de s'altérer et même de disparaître tout à fait.

XLIII—Aussi bien, selon les prescriptions antérieures, les curés et prédicateurs doivent-ils s'élever fortement contre un si lamentable abus et ne pas manquer de faire de fréquentes instructions à propos de cet énorme péché dont la préquence inquiète si vivement les évêques (22).

Vous ne manquerez pas, outre cette circulaire, Messieurs et chers collaborateurs, de lire les instructions indiquées à l'appendice au Rituel pour le dimanche qui précède et celui qui vient après les élections.

Enfin, comme il importe pour des chrétiens, nonobstant de faux dictons, d'accomplir les élections dans un esprit religieux et avec les secours célestes que procure la prière, vous inviterez les fidèles à multiplier leurs exercices de dévotion à cette fin.

On voudra bien, tous les dimanches, d'ici aux élections tant fédérales que provinciales, réciter à la même intention, au prône de l'évangile, un **Pater** et **Ave** suivis de l'invocation: Saint Jean-Baptiste, patron des Canadiens français, priez pour nous.

† J.-M.-Rodrigue Card. Villeneuve, O.M.I., Archevêque de Québec.

Coin du

COLLEGE DES JESUITES

La fête de St Ignace a apporté, cette année, assez peu de changements dans le personnel du Collège.

Notons cependant le retour d'un ancien élève, le P. Ant. Genest, qui devient préfet de discipline.

Deux autres professeurs, les PP. Ant. Fortier et J. St-Arnaud, arriveront bientôt de Montréal, le premier pour enseigner la classe des éléments latins et l'autre celle de syntaxe.

Les surveillants de récréation seront les RR. PP. R. Garceau et Ph. Gibeau.

La rentrée des élèves pensionnaires est fixée au 5 septembre prochain et celle des externes au lendemain matin, à 9 heures.

TRIBUNE LIBRE

Nous publions sous cette rubrique les lettres d'intérêt général que l'on nous adresse. — Toute communication doit être accompagnée du nom et de l'adresse de l'envoyeur. — Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui parait sous cette rubrique.

CREDIT SOCIAL & COMMUNISME

Monsieur le Rédacteur,

Dans votre dernier numéro vous avez publié une lettre de M. Jean Rouillon cherchant à assimiler le Crédit Social au communisme des Soviets. Je n'emploierai pas un mot trop fort en disant que chercher à égarer de la sorte les esprits de notre population est un véritable crime.

Il faut ouvrir les yeux et comprendre la situation actuelle telle qu'elle est. Le monde entier se trouve dans une situation économique sans précédent; le vieux système financier nous a acculés à une impasse. Le chemin en avant se trouvant bloqué, il n'y a qu'un moyen, c'est d'en sortir et d'en chercher un autre.

Quel autre chemin choisirons-nous? Les Soviets russes nous conseillent de prendre le leur; ils nous invitent à faire légalement ce qu'ils ont accompli par une révolution sanglante: ils nous disent de remettre nos propriétés et nos vies entre les mains de l'Etat souverain.

Il semblait bien en effet que le Socialisme, représenté au Canada par le C.C.F. fût la seule voie de salut. Le C.C.F. nous offrait une révolution pacifique, une révolution légale. Et nous savions tous qu'une révolution économique était nécessaire. Si nous n'adoptions pas la voie de salut offerte par le C.C.F., si nous prêtions pas notre aide à un changement pacifique, alors nous sentions que nous allions être engloutis par une révolution sanglante et que le Communisme allait mettre notre pays en ruines.

Cependant c'était à contrecoeur que nos populations allaient s'embarquer dans le Socialisme; pour elles c'était un mal, et elles ne l'adoptaient que pour éviter un mal plus grand.

Les choses en étaient là quand Mr. Aberhart lança dans la province l'idée du Crédit Social. Que signifie une administration économique basée sur le Crédit Social? Cela signifie:

1. La circulation monétaire reprenant son cours normal.

2. Le pouvoir d'achat placé entre les mains de tous.

3. La capacité pour les producteurs d'écouler leurs produits à un prix raisonnable fixé par le Gouvernement.

Voilà seulement ce que ça signifie. Toute l'organisation sociale reste la même. Les fermiers restent les propriétaires de leurs fermes et les capitalistes les maîtres de leur argent. La seule différence est que les gros capitalistes n'auront plus le pouvoir d'étrangler les travailleurs. Nous ne leur volerons pas leur argent et nous leur rembourserons celui qu'ils nous avaient prêté. Mais alors ils ne vivront plus de notre travail; s'ils veulent vivre il faudra qu'ils travaillent eux-mêmes, qu'ils deviennent aussi des commerçants, des industriels, ou des fermiers; mais ce ne sera plus leur argent seul qui travaillera pour eux.

Est-ce cela que M. Jean Rouillon appelle du Communisme? Amis! Je vous le répète, nous sommes dans une impasse et, que nous le voulions ou non, les circonstances nous forceront à en sortir. Retourner en arrière? Il n'y faut pas songer. Le système capitaliste a fini son temps; il nous faut sortir de l'impasse et trouver un autre chemin.

Si nous restons immobiles, si nous faisons les morts, les Communistes installeront chez nous le Soviétisme russe. Si donc vous ne désirez pas le Soviétisme vous n'avez qu'un seul autre choix: le Crédit Social. Le Crédit Social est juste l'opposé du Communisme. C'est le Crédit Social qui nous sauvera du Communisme. C'est le Crédit Social qui nous sauvera du Communisme.

Les gens qui vous dissuadent de voter pour le Social Crédit vous précipitent dans le Communisme; car si vous n'adoptez pas le Crédit Social immédiatement, vous serez enrégimentés malgré vous dans le communisme avant les prochaines élections.

Les gens qui vous font peur du Crédit Social sont des salariés du Gros Capitalisme. Car le Capitalisme pense encore pouvoir se sauver du précipice où il est déjà tombé. Mais sa chute est définitive et maintenant c'est le Communisme qui nous guette. Votez donc pour le Crédit Social et sauvez-vous vous-mêmes, sauvez vos enfants et sauvez votre nation!

Lucien Maynard,
St-Paul, Alberta.

Les prix du marché

Prix à Edmonton.

No 1 Nord	64
No 2 Nord	61
No 3 Nord	55½
No 4 Nord	51
No 5 Nord	43
No 6 Nord	41½
Fourrage	37½

Avoine—

No 2 CW	21½
No 3 CW	18½
Fourrage	16½

Orge—

No 3 CW	18
No 4 CW	15
No 5 CW	13

Seigle

No 2 CW	19
No 3 CW	15½
No 4 CW	12½

Bétail—

Taures de choix	3.50 à 4.00
Taures moyennes	2.50 à 3.00
Bouvillons de choix	3.50 à 4.00
Bouvillons moyens	3.00 à 3.50
Vaches de choix	1.50 à 2.50
Vaches moyennes	1.00 à 1.50
Taureau	1.00 à 1.50
Agneaux de choix	5.00 à 5.50
" moyen	4.00 à 4.50
Moutons d'un an	2.50 à 3.50
Veaux de choix	5.50 à 4.00
Commun à moyen	2.00 à 3.00
Porc de Bacon	8.75

Boeufs d'engrais—

Choix	2.50 à 3.00
Autres	1.50 à 2.50

Crème—

Spécial	15
No 1	13
No 2	10

Oeufs- Variations quotidiennes.

Grade A	15
B	12
C	10

Beurre—

No 1, en boite	21½
Enveloppé, No 1	21
Enveloppé, No 2	20
Enveloppé, No 3	19

Edmonton le 2 août 1935

Monsieur le rédacteur,
La Survivance,
Edmonton, Alta.

Monsieur,

Dans le numéro du 24 juillet dernier vous publiez, page 4, colonne 7, une "Protestation" sous forme de lettre anonyme signée "Canadien".

Il s'agit d'ne cause criminelle jugée à Morinville, dont les faits ne sont point exposés, et qui sert de prétexte à votre correspondant pour attaquer l'avocat de la défense et prêter au juge des paroles qu'il n'a point prononcées:

— "Le juge venait de prononcer sentence lorsque celui-ci "dit à peu de choses près:........"

Je désire rétablir les faits tels qu'ils se sont passés et vous prie de bien vouloir donner à cette lettre, dans votre prochain numéro, la même publicité que vous avez donnée à la "Protestation" de votre correspondant anonyme.

Voici ce que j'ai dit: Il y a encore parmi les canadiens, de langue française et même chez d'autres, des gens qui croient que le père, comme chef de famille, possède une autorité sans contrôle qui lui permet, malgré l'opposition de sa femme, de punir ses enfants comme bon lui semble. Les choses pouvaient se passer ainsi dans l'Empire Romain, où le père avait virtuellement le pouvoir de vie et de mort sur les membres de sa famille. Il n'en est plus ainsi aujourd'hui. Sans doute le Code Civil français est basé sur le Droit Romain, de même que le Code de Québec dérive du Code français. Il est aussi un fait qu'en France comme à Québec le père est toujours considéré comme le chef de la famille, mais il ne s'en suit point nécessairement que le père puisse se conduire comme un tyran et punir suivant son bon plaisir comme du temps des Romains. D'ailleurs la loi anglaise, qui régit le code criminel au Canada, ne laisse aucun doute à cet égard et écarte même l'idée que de pareilles pratiques puissent être tolérées ou mises en pratique sans sanctions."

Comme avocat de la défense et afin de plaider les circonstances qui pouvaient diminuer la culpabilité de mon client, je supposais que le coupable pouvait se croire autorisé, comme chef de famille, à agir comme il l'avait fait.

Dans ma conclusion je fis ressortir que le châtiment qui pourrait être imposé à l'accusé servirait d'avertissement, non seulement à mon client mais à tous ceux, canadiens-français ou autres, qui tenteraient d'abuser de leurs prérogatives paternelles.

Sans entrer dans le détail de cette cause je puis référer votre anonyme correspondant à Monseigneur M. Pilon, curé de Morinville, qui connait la famille en question. Je puis ajouter aussi que j'avais précédemment sévérement admonesté mon client qui avait été accusé de battre sa femme et sa fille. J'avais réussi à effectuer une reconciliation entre les époux et à ramener la fille chez ses parents. J'avais donc fait tout en mon pouvoir pour éviter un scandale public.

Ceci dit je pourrais ignorer les attaques personnelles de votre correspondant, étant anonymes elles marquent par ce fait même la lâcheté et la bassesse de ce dégoûtant individu. Personne n'ignore que lorsque les canadiens-français ont été attaqués comme race et vilipendés je les ai défendus, parceque c'est chez moi une conviction dont je m'honore, et je continuerai à les défendre. Mais pour les individus qui ont recours à la lettre anonyme, et pour qui vous montrez une sympathie trop visible en publiant leur triste prose, ceux-là, monsieur le rédacteur, ils n'ont pas de patrie et ne sont d'aucune race: On en trouve partout et partout ils sont méprisés. La conduite du correspondant dont vous publiez la protestation n'est pas plus imputable à tous les canadiens-français que la conduite de l'accusé de Morinville ne représente "la majorité des Canadiens-français qui battent leurs femmes" (sic) et leurs enfants et sont d'une moralité douteuse" comme votre anonyme poltron l'insinue avec une malveillance de cafard.

Puisque votre escobard "voulait savoir" il est renseigné maintenant sur ce que j'ai dit et celà ne m'a pas pris "quinze ans" pour faire connaitre à votre faux "canadien" ce que je pense de son idiote de "protestation".

Veuillez agréer, M. le rédacteur, mes salutations distinguées.

H. A. Mackie.

Le Ministre de France

(Suite de la page 1)

M. LE DOYEN KERR

"J'ai toujours une certaine hésitation à prendre la parole devant un auditoire de langue française, parce que si je considère que la France est une belle dame, la langue française est aussi une belle dame que j'aime et que je respecte. Vous n'avez resté, Monsieur le Ministre, qu'une journée à Edmonton et vous avez déjà fait la conquête de nos coeurs. Sir John A. MacDonald disait que le Canada était un pays difficile à gouverner parce qu'il y a trois ou quatre Canada aux origines différentes. Il y a le Canada maritime, le Canada du Québec et de l'Ontario, les Canada enfin des Plaines et des Rocheuses. Or, faire l'unité de ce Canada est une chose difficile. Cependant, justement à cause de ces différences nous avons au Canada une civilisation qui diffère des Etats-Unis. Deux grandes races se partagent ce Canada; une race latine et une race germanique. Nous sommes par conséquent les héritiers de Shakespeare et de Molière; en un mot, nous sommes le seul pays où la civilisation latine et anglo-saxone sont associées d'une, façon définitive.

"Ce soir je suis la minorité parmi vous avec mon ami le frère Memoriam et je m'y trouve tout à fait à l'aise dans une situation des plus sympathiques et amicales. Nos deux races forment chacune une richesse que nous devons apporter à ce tout qu'est le Canada. Je veux en terminant féliciter notre hôte de sa compréhension du Canada et des Canadiens."

est et qui évoque tant de souvenirs historiques. Je vous remercie enfin d'avoir été à Hobbema visiter l'un de vos compatriotes dans sa tâche si difficile de la formation des Indiens."

LE R. P. U. LANGLOIS, O.M.I.

"C'est un grand honneur pour nous de vous recevoir, Monsieur le Ministre et de recevoir en vous la France qui a laissé sa marque dans l'Ouest canadien, et dont nous sommes si heureux de nous dire les descendants. Je vous remercie en particulier de l'honneur d'être allé à Saint-Albert qui est le berceau de la petite Congrégation des Oblats dans l'Ouest et qui évoque tant de souvenirs hostoriques. Je vous remercie enfin d'avoir été à Hobbema visiter l'un de vos compatriotes dans sa tâche si difficile de la formation des Indiens."

Monsieur le Ministre répondit à ces adresses dans les termes suivants :

REPONSE DE M. BRUGERE

"Avec mon tempérament français. je suis tout de suite porté à la critique. Les orateurs qui m'ont précédé ont eu tort de me remercier; car je considère que les remerciements doivent plutôt aller de moi à vous et non de vous à moi.

"Je voulais voir ici un coin tout particulièrement intéressant du Canada. L'Est ne représente pas tout le Canada, et j'ai voulu faire un voyage d'instruction. Qui dit voyage d'instruction dit voir et écouter mais non parler.

Je vous remercie de tout coeur de vous être si vite ouverts à moi, et en retour, ce que j'ai déjà vu ici me porte à vous témoigner ma meilleure amitié.

En France, on parle beaucoup du Canada. Pour moi, si je n'oublie pas cette France géographique, je sens toujours qu'il y a au-dessus d'elle une France intellectuelle. Or, cette France intellectuelle, M. Hanotaux a féfini son rôle comme suit, de son cadre géographique comme base de comparaison. Déverser la Méditerranée dans l'Atlantique a-t-il dit, est le rôle de la France". Or, on a traversé de la Méditerranée dans l'Atlantique. Mais, il y avait beaucoup de chainons à faire pour déverser l'Atlantique dans le Pacifique. Aujourd'hui, je suis heureux d'être à Edmonton qui me semble être le dernier de ces chainons, et je suis heureux d'y voir cette culture intellectuelle, ce bien collectif, ce bien utile qui ne doit pas mourir, mais qui doit s'y développer. En plaçant la France au-dessus de cette chose politique, je suis heureux de constater qu'à Edmonton, dans ce contact avec vous, il y a des cadres, des physionomies qui nous permettent de créer les plus belles espérances. C'est cette satisfaction que j'apporte avec moi; et je vous prie de croire que c'est moi qui dois vous remercier et non vous à me remercier."

Monsieur le Ministre est reparti mardi matin pour Jasper et Vancouver.

AU SERVICE DE LA 'LIGUE ECONOMIQUE'

"La Ligue de Sauvegarde Economique" fondée en Alberta en opposition à **l'Alberta Social Credit League** a retenu les services de M. H. F. Angus, professeur de sciences économiques à l'Université de la Colombie-Anglaise. Cet économiste de Vancouver n'a jamais été associé personnelment à aucun parti, ni à aucune organisation politique. La Ligue soumettra à son jugement et avec impartialité ses arguments économiques qu'elle a contre certaines nouveautés qui mettent d'après elle la vie économique de la province en danger. La Ligue, dans son émission de vendredi dernier à la radio, a enfin annoncé que le Professeur Angus étant une autorité indépendante, venant d'en dehors de la province, devrait dans les jugements qu'il émettra commander la confiance du public.

La Ligue a comme président l'ex-lieutenant-gouverneur de l'Alberta: elle n'est pas une ligue politique mais elle supportera nimporte lequel parti qui sera opposé aux projets de la "Ligue du Credit Social."



LICENSES POUR BATTEURS
AVIS IMPORTANT

Tous les opérateurs de machines à battre et de combines en Alberta sont requis de s'enrégistrer, le coût étant de $1.00. Tous les opérateurs des machines précitées qui ne sont pas pourvu de licence sont sujet à être poursuivis.

On peut obtenir les licences des secrétaires des municipalités rurales, des agronômes ou directement du

MINISTERE DE L'AGRICULTURE DE L'Alberta
EDMONTON, ALBERTA

EXTRAIT DE

"L'Appel de la Race"

PAR ALONIE DE LESTRES

Légende de Victor Barrette, Rédacteur au Journal "Le Droit". Illustration: Jules Paquette.
Editeur: "L'Association Catholique des Voyageurs de Commerce du Canada", Section des Trois-Rivières.

No 5



Mme de Lantagnac écoutait, pendant ce temps, les perfides conseils de son père: Si tu as du coeur, ma fille, tu arrêteras ce scandale.



Quelques minutes plus tard, Maud ouvrant le Journal: et c'est authentique, cette candidature?—Mon amie, pour moi, c'est une question d'honneur.



Jules, toujours votre race!!! Race supérieure, sans doute!!! Et nos enfants, cette race va me les prendre? Je ne crois qu'à la mienne.

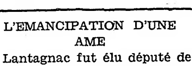


L'Anglaise ne devait pas triompher. Son mari fut respectueux et ferme: Nos races ne sont que différentes. Et les "miens" ne seront plus dénationalisés.



Et elle reste là, le journal à la main, la figure haletante, prête à toute violence. Etait-ce la femme tant aimée qui parlait ainsi?

Maud, Maud, au prix de la paix au foyer, je ne puis retraiter. Serait-ce d'un gentilhomme? Mais Maud était partie, sans tourner la tête.



L'EMANCIPATION D'UNE AME

Lantagnac fut élu député de Russell, sans l'épreuve du scrutin. Virginia manifesta une joie excessive. La mère fut d'une correction parfaite.



Même le vieux beau-père. Mais le nouveau député comprit qu'il fallait étudier.... Et il ouvrit un St-Thomas recommandé par le Père Fabien.



PAGE AGRICOLE



CANADA "1935"

AGRICULTURE

(SUITE)

INDUSTRIE ANIMALE

Bien qu'un tant soit peu éclipsé par l'industrie des céréales, l'élevage a fait des progrès très substantiels non seulement au point de vue du nombre mais encore comme amélioration des races. Heureusement, les maladies virulentes qui affectent les animaux de ferme de l'Europe n'ont jamais pris racine au Canada. Le nombre de bovins qui était de 8,028,000 en 1931 a passé successivement à 8,510,500 en 1932, 8,876,000 en 1933 et 8,951,900 en 1934. Le nombre de porcs, montrant une augmentation de 4,000,000 en 1930 à 4,716,720 en 1931, s'est assez bien maintenu en 1932, mais a diminué à 3,800,700 en 1933; en 1934 il était de 3,654,000. Le nombre d'ovins, passa de 3,396,000 en 1930 à 3,608,000 en 1931, 3,644,500 en 1932, 3,385,000 en 1933 et 3,421,100 en 1934. La volaille sur la ferme accuse une diminution de 65,468,000 en 1931 à 64,080,200 en 1932. La tonte de laine montre une augmentation substantielle de 17,959,896 livres en 1926, à 20,518,000 livres en 1932 et à la suite d'un fléchissement prononcé dans la moyenne du prix de la laine la valeur de la tonte a tombé de $4,140,000 en 1926 à $1,093,800 en 1932. La production de 1933 est estimée à 19,206,000 livres d'une valeur de $2,000,000.

Abattoirs et salaisons. — Depuis 1900 la ligne de démarcation est devenue de plus en plus prononcée entre l'élevage sur la ferme et la préparation et la transformation des produits animaux, conséquence du développement de la grande industrie des abattoirs et salaisons. Les rapports de 1933 montrent 135 établissements faisant l'abatage et la transformation des viandes, comparativement à 141 en 1932.

(A suivre)

Notre Jeunesse Rurale

La crise que le monde traverse finira un jour, c'est entendu, mais comment finira-t-elle? C'est la question qui se pose.

Les exemples qui nous sont fournis par l'Europe ne sont pas nettement encourageants, le bolchévisme, le fascisme, l'hitlérisme ne peuvent, malgré tout, être que des peuples. Les régimes ne valent que ce que valent les hommes qui les imposent et les exemples russes et allemands sont loin d'être encourageants.

On ose prétendre là-bas que l'on prépare l'avenir en organisant la jeunesse, ne serait-il pas plus juste de dire en "l'asservissant" car tout compte fait, on ne lui permet plus de penser par elle-même, elle doit se soumettre totalement à la volonté d'une organisation supérieure qui ordonne et n'admet aucune discussion.

La France et la Belgique donnent un meilleur exemple; dans ces deux pays on s'est rendu compte des difficultés que traverse présentement la jeunesse et de leur répercussion sur l'avenir: on a travaillé à grouper en organisations professionnelles les jeunes gens d'une même classe sociale. C'est de là que sont nées, pour la classe rurale, la Jeunesse Agricole Catholique et aussi la Jeunesse Ouvrière Catholique, sur lesquelles sont calquées les J.A.C. et les J.O.C. de chez nous. Dans l'un comme dans l'autre pays, ce sont les prêtres et les religieux qui se sont mis en tête du mouvement, n'est-ce pas là le gage du succès? Nous en avons eu la preuve ici à Montréal voilà quelques jours par les grandes manifestations de notre Jeunesse Ouvrière Catholique.

* * *

La Jeunesse Agricole Catholique, la J.A.C., se développe graduellement dans notre Province, nous avons déjà plusieurs diocèses en bonne voie d'organisation, les chefs se sont rendu compte des souffrances qu'endurent nos jeunes ruraux et ils travaillent pour trouver les remèdes.

Nos jeunes ruraux souffrent suivant leur âge: chez les plus jeunes, c'est l'isolement, la fatigue physique occasionnée par des travaux disproportionnés à leur âge; ensuite, c'est la honte et le mépris pour un métier incompris, mal considéré par certains, tiré en dérision par d'autres; pour les aînés, c'est l'insécurité du lendemain; ils se voient dans l'impossibilité matérielle de fonder un foyer.

Est-il surprenant que cette jeunesse cherche dans le groupement, l'organisation professionnelle, le remède aux maux dont elle souffre? Le contraire le serait davantage; c'est pourquoi la J.A.C. doit et veut prendre en mains les intérêts de cette jeunesse, l'avenir de notre race.

Il faut rendre à notre jeunesse agricole une âme, une personnalité vraiment paysannes, lui faire comprendre que les cultivateurs ne sont inférieurs à aucune autre classe de la société, que c'est au contraire chez eux que l'on trouve le réservoir de forces saines, d'énergies morales et de vertus familiales, en un mot, que l'avenir de la race sera ce qu'ils le feront par leur profession.

N'est-ce pas le rôle de l'organisation professionnelle de chercher, là où ils se trouvent, les remèdes à la crise actuelle; à une crise morale, il faut des remèdes d'ordre moral et spirituel, n'est-ce pas pour l'avoir oublié que certains pays souffrent plus que d'autres.

Aussi l'U.C.C., comme association professionnelle, considère comme un devoir de sa charge de travailler à rendre la situation meilleure à la jeunesse agricole qui sera notre classe agricole de demain.

* * *

S'il est bon de penser de s'occuper de notre jeunesse masculine sur les épaules de laquelle pèseront bientôt de lourdes charges, il nous semble qu'il serait également intéressant de s'occuper de nos jeunes filles, celles qui seront les fermières de demain; le rôle qu'elles auront à jouer sera considérable. Un proverbe dit que c'est la femme qui fait ou défait la maison; c'est juste, c'est pourquoi nous nous demandons si l'heure n'est pas venue de fonder des cercles de jeunesse agricole féminine, des J.A.C.F., comme il en existe en France et en Belgique.

La crise pose un problème moral et économique; elle a touché nos campagnes québecoises, l'effrondrement des cours a non seulement amené une crise matérielle, mais celle-ci oblige à restreindre les dépenses.

La question du foyer à fonder est lourde de conséquences; les bouleversements économiques amènent le découragement, la lassitude, comment y remédier, sinon en formant des jugements sains, des volontés fermes et des coeurs droits.

Les réunions de jeunes filles dans un cercle doivent assurer le développement intellectuel de nos futures fermières et leur permettre de travailler sûrement en cherchant ensemble les moyens à prendre pour sauvegarder les besoins du milieu dans lequel elles sont appelées à vivre.

Afin de préparer un avenir meilleur, il faut garder intacte, augmenter même la fierté de la profession. Le travail de la ferme est actuellement peu payé, ce n'est pas une raison pour le mésestimer, il ne faut pas le réduire à une besogne purement matérielle, il faut, au contraire, lui rendre sa valeur morale.

C'est notre jeunesse féminine qui peut réaliser cet idéal; si elle déserte, qui assumera la tâche? C'est donc à la J.A.C.F., à refaire dans nos campagnes la mentalité de nos jeunes filles. Elles sont les gardiennes du foyer. Qu'elles conservent les belles traditions du passé pour les perpétuer dans l'avenir. Qu'elles puisent dans leur foi et leur générosité le courage de se préparer à fonder un foyer, même si la situation est moins brillante qu'il y a quelques années.

* * *

Nous ne songeons pas à mettre en doute l'énergie de nos jeunes filles de la campagne; nous avons pu, il y a quelques semaines, constater la grandeur de leurs sentiments lors d'une distribution de prix à l'Ecole Ménagère de Ste-Ursule, si brillamment dirigée par les Révérendes Soeurs de la Providence; nous savons qu'il en est de même dans toutes nos écoles ménagères mais est-ce suffisant pour l'oeuvre de demain; pour l'oeuvre qui doit atteindre toutes nos campagnes, même les plus reculées?.... Nous ne le croyons pas.

Il faut donc travailler au développement des cercles de jeunes fermières, comme on travaille à celui des cercles de jeunes cultivateurs, si l'on veut que plus tard, dans la vie de nos campagnes, on retrouve la communauté d'idées permettant que les efforts et la lutte pour la vie ne soient pas voués à un échec; il le faut pour bien des raisons, la principale est la nécessité d'assurer la survivance de notre race canadienne-française et catholique.

Le sujet est d'actualité, ce qui se passe ailleurs doit nous guider, ce qui se passe chez nous doit nous éclairer. Un vent de révolte souffle dans le pays tout entier; de soi-disants chômeurs au gousset bien garni parcourent nos campagnes pour semer des idées révolutionnaires; agents de propagande des idées malsaines, peut-être seulement des fous égarés, mais dangereux quand même, ils tentent d'exploiter la misère d'un peuple pour atteindre le but pourvuivi par les grands chefs de Moscou. Défionsnous et défendons-nous.

Le meilleur moyen n'est-il pas de renseigner notre jeunesse et aussi de lui enseigner les moyens à prendre pour sortir victorieuse d'une lutte qui dure depuis trop longtemps. Pour cela, il faut fonder dans chaque diocèse des cercles de J.A.C., et des cercles de J.A.C.F., afin que nos jeunes gens et nos jeunes filles, appelés à vivre la vie des champs, puissent être armés pour le combat engagé contre les éléments et contre les fauteurs du désordre, combat pour lequel toutes les bonnes volontés, tous les amis de l'ordre doivent s'unir sans retarder davantage.

Le goût qui persiste en certaines régions de quitter le travail des champs pour le travail à la ville ne peut qu'aggraver le chômage urbain; en donnant à notre jeunesse rurale un enseignement approprié à sa condition particulière, on peut assurer plus facilement son maintien à la terre; en groupant ensuite cette jeunesse dans des cercles d'étude où elle se sentira bien chez elle, on devra contribuer pour beaucoup à arrêter la désertion des campagnes.

Si le remède est à notre portée, pourquoi attendre pour l'appliquer?

R.M.P.

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Le nombre total de certificats de pédigrée enregistrés par le Bureau national canadien de l'enregistrement du bétail, et approuvés par le Ministère fédéral de l'Agriculture, pendant le mois de juin 1935, était de 4,504 se décomposant ainsi : 309 chevaux, 2,879 bovins, 244 moutons; 366 porcs; 94 renards; 590 chiens; une volaille, et 21 chèvres.

MODIFICATIONS TARIFAIRES A TERRE-NEUVE

Une Loi du Revenu (Amendement) de Terre-Neuve, qui est entrée en vigueur le 1er juillet 1935, a réduit les droits de douane sur une soixantaine d'articles du tarif douanier terre-neuvien. Des détails sur les modifications effectuées peuvent être obtenus au Ministère du Commerce, à Ottawa.

LE MARCHE DU BLE ET DE LA FARINE EN AUSTRALIE

Melbourne, — Les exportations de blé et de farine du Commonwealth durant la période commençant le 1er décembre pour se terminer le 12 juin ont représenté 62,650,640 boisseaux de blé, comparativement à 47,207,510 boisseaux pour la période équivalente de la dernière saison.

Notes Agricoles

CALGARY — Dans la région d'Okotoks, la grêle, poussée par un vent très violent, a détruit les moissons dans une superficie de 2,500 âcres, où le blé atteignait une hauteur de 44 pcs.

Le bureau fédéral de la Statistique a fait un relevé de la production du fromage refait ou fondu au Canada pour la première fois en 1934. La production totale cette année-là se montait à 16,893,283 livres. En 1925, la production était de 32,652,569 livres; elle a diminué depuis pour tomber à 10,635,024 livres en 1933. En 1934, elle était à 11,996,384 livres, soit une augmentation de 1,361,324 livres sur 1933, ou 13 pour cent.

LA RECOLTE DES CEREALES

à différentes phases de la maturité.

Est-il nécessaire que les grains d'une céréale soient complètement mûrs pour bien germer ou pour être classés dans la meilleure catégorie des grains commerciaux. Les expériences conduites à la station expérimentale fédérale de Lacombe, Alberta, ont démontré que cela n'est nullement indispensable.

Il a été récolté dans ces expériences, du blé, de l'orge et de l'avoine à intervalles de 2 jours à partir de la période où le grain était dans la phase laiteuse. Il a été constaté que les grains de blé, d'avoine et d'orge coupés très tôt, tandis qu'ils étaient encore dans la phase laiteuse, germaient dans une proportion de cent pour cent tant qu'ils n'étaient pas abîmés par la gelée ou par une autre agence. Il a été constaté également que les différentes céréales, récoltées à cette phase de la maturité que l'on appelle "l'état pâteux ferme", pouvaient être classées dans les meilleures catégories commerciales. Enfin, il n'y avait aucune réduction de rendement ni aucune détérioration de qualité lorsque les céréales étaient coupées à l'état pâteux ferme.

Chose surprenante, la couleur du blé, de l'avoine et de l'orge coupés à l'état pâteux ferme, est souvent meilleure que celle du grain qu'on a laissé mûrir complètement avant de le couper.

On voit par ces recherches que l'époque de la maturité du grain dans un champ peut présenter une grande variation qui va quelquefois jusqu'à 10 jours. Puisqu'il en est ainsi, avant de se décider à couper un champ, on devrait toujours examiner un certain nombre d'épis. Ne coupez pas lorsque les premiers épis mûrs sont encore dans l'état pâteux ferme, car dans ce cas les épis les plus tardifs seraient si verts qu'une coupe faite à cette époque aurait pour effet de réduire la catégorie commerciale et le rendement du grain. Vous pouvez récolter sans perte de rendement ou de qualité lorsque les épis les plus tardifs sont à l'état pâteux ferme.

Le grain en moyette ne redoute pas la gelée. Comme une bonne partie du grain a été semée plus tard que d'habitude cette année et qu'il est possible qu'il soit ainsi plus exposé à la gelée que d'habitude, on fera bien de songer sérieusement à couper toutes les récoltes avant qu'elles soient complètement mûres.

G. E. De Long,
Station expérimentale fédérale, Lacombe, Alberta.

LAUREATS DU CONCOURS DE FRANCAIS

CATEGORIE A: Elèves des pensionnats;
" B: Elèves externes des villes et villages;
" C: Elèves des écoles de campagne.

GRADE V

CATEGORIE "A"

(SUITE)

Hervé Demers, Collège des Jésuites	69
Louis Bellanger, Collège des Jésuites	68
Marcel Gravel, Collège des Jésuites	68
Marie Lefebvre, Couvent Youville, St-Albert	68
Sylva Servant, Ecole consolidée de Falher	68
Ida Cormier, Ecole consolidée de Donnelly	68
Marcelle Magnan, Couvent Youville, St-Albert	68
Blanche Constantin, Ecole consolidée de Falher	67
Laurette Therrien, Ecole consolidée de Falher	67
Benoit Collin, Ecole consolidée de Donnelly	66
Philippe Tanguay, Ecole consolidée de Donnelly	66
Irène Lemire, Ecole consolidée de Falher	64
Benoît Nadeau, Ecole consolidée de Donnelly	64
Irène Doucet, Ecole consolidée de Falher	63
Roland Lavoie, Ecole consolidée de Falher	62
Reine Villeneuve, Ecole consolidée de Falher	62
Dorothy Jones, Couvent Youville, St-Albert	62
Douglas Verville, Collège des Jésuites	61
Rita Cliche, Ecole consolidée de Falher	59
Berthe Phalempin, Ecole consolidée de Falher	57
Marcel Musa, Collège des Jésuites	57
Delphis Pelletier, Collège des Jésuites	52
Donat Laflamme, Ecole consolidée de Falher	51
Joséphine De Windt, Ecole consolidée de Falher	50

CATEGORIE "B"

Denise Morissette, Ecole Thibeault, Morinville	92
Julianna Journault, Ecole Lafond, Lafond	91
Françoise Bellerive, Ecole St-Paul, St-Paul	91
Rose Marguerite Boucher, Couvent St-Joseph, Red Deer	86
Hermine Brosseau, Ecole St-Martin, Vegreville	85
Cécile Billo, Ecole Thibeault, Morinville	85
Louise Roberge, Ecole Dunrobin, Vimy	84
Julienne Pilon, Ecole St-Edmond, Edmonton	83
Roxane Désaulniers, Ecole St-Paul, St-Paul	83
Léon Morissette, Ecole Thibeault, Morinville	83
Bernadette Langevin, Ecole Arctic, St-Vincent	82
Maria Laberge, Ecole Arctic, St-Vincent	82
Louis Voghell, Ecole Thibeault, Morinville	82
Claire Trottier, Ecole Thibeault, Morinville	81
Madeleine Béland, Ecole Thibeault, Morinville	81
Bérangère Croteau, Ecole St-Joseph, Fort Kent	81
Georges Ducharme, Ecole St-Joseph, Fort Kent	81
Cécile Chénier, Ecole St-Edmond, Edmonton	80
Rita Fontaine, Ecole St-Paul, St-Paul	80
Doreen Sutton, Ecole St-Paul, St-Paul	80
Marie-Reine Leduc, Ecole Thibeault, Morinville	80
Anna Lafond, Ecole Thibeault, Morinville	80
Thérèse Lavoie, Ecole Sacré-Coeur, Légal	80
Régina Brosseau, Ecole St-Martin, Vegreville	79
Juliette Gratton, Ecole Arctic, St-Vincent	79
Alice Ethier, Ecole Thibeault, Morinville	79
Marie Keroack, Ecole Grandin, Edmonton	79
Lionel Pilon, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	79
Cécile Riopel, Ecole Thibeault, Morinville	78
Léon Gouin, Ecole St-Paul, St-Paul	78
Rachel Maheux, Ecole St-Aubin, Chauvin	78
Edna Casavant, Ecole Sacré-Coeur, Légal	78
Henri Pelletier, Ecole Sacré-Coeur, Légal	78
Edmond Houle, Ecole Thibeault, Morinville	77
Léona Patrie, Ecole St-Joseph, Fort Kent	77
Hélène Girard, Ecole St-Edmond, Edmonton	77
Cécile Cordel, Ecole Theresetta, Castor	77
Léon Théberge, Ecole Thibeault, Morinville	77
Yvette Desjardins, Ecole Sacré-Coeur, Légal	77
Lionel Gagné, Ecole Lafond. Lafond	76
Noella Desaulniers, Ecole Lafond, Lafond	76
Marie Dubrule, Ecole St-Martin, Vegreville	76
Omer Bouchard, Ecole St-Joseph, Fort eKnt	76
Annette LaRivière, Ecole St-François, Edmonton-nord	76
Georges E. Durocher, Ecole Bonnyville, Bonnyville	76
Eugénie Aubin, Ecole St-Paul, St-Paul	76
Françoise Montambeault, Ecole St-Paul, St-Paul	76
Marie-Ange Gervais, Ecole Thibeault, Morinville	76
Cécile Poirier, Ecole St-Paul, St-Paul	75
Laurent Primeau, Ecole St-Paul, St-Paul	75
Pierre Madore, Ecole Grandin, Edmonton	75
Béatrice Belland, Ecole Dunrobin, Vimy	75
Rhéa Provençal, Ecole Dunrobin, Vimy	75
Bella Lozeau, Ecole Ste-Lina, Ste-Lina	75
Joseph Nault, Ecole Sacré-Coeur, Légal	75
Julien Dargis, Ecole oBnnyville, Bonnyville	74
Thérèse Lacombe, Ecole Bonnyville, Bonnyville	74
Guy Lafleur, Ecole St-Paul, St-Paul	74
Cécile Bellerive, Ecole St-Paul, St-Paul	73
Mary Carley, Ecole Guy, McLennan	73
Antoinette Valiquette, Ecole Guy, McLennan	73
Léonard Doucet, Ecole St-Aubin, Chauvin	73
Pauline LeBlanc, Ecole St-Albert, St-Albert	73
Emilien Coulombe, Ecole Sacré-Coeur, Légal	73
Gertrude Brault, Ecole Lafond, Lafond	72
Antoinette Pelletier, Ecole St-Michel, Pincher Creek	72
Emile Leroux, Ecole St-Paul, St-Paul	72
Robert Fagnan, Ecole Dunrobin, Vimy	72
Marie Potvin, Ecole St-François, Edmonton-nord	71
Louis Georges Mercier, Ecole Arctic, St-Vincent	70
Lucille Pitre, Ecole St-Paul, St-Paul	69
Cécile Roberge, Ecole St-Paul, St-Paul	69
Léo Bougie, Ecole Grandin, Edmonton	69
Jimmy MacDonald, Ecole St-Paul, St-Paul	69
Hélène Gill, Ecole St-Paul, St-Paul	69
Berthe Sabourin, Ecole Bonnyville, Bonnyville	69
Lucille Lajoie, Ecole Thérien, village, Thérien	68
Irène Landreville, Ecole St-Paul, St-Paul	68
Louise Guterson, Couvent St-Joseph, Red Deer	68
Doris C. Gregson, Ecole Theresetta, Castor	68
Angéline Lavigne, Ecole Beaumont, Beaumont	67
Berthile Fournier, Ecole St-Michel, Pincher Creek	67
Alma Cyr, Ecole St-Michel, Pincher Creek	67
Lucienne Thomas, Ecole Bonnyville, Bonnyville	67
Ovila Riopel, Ecole Thibeault, Morinville	67
Albert Lefebvre, Ecole St-Paul, St-Paul	67
Alphonse Laforce, Ecole Sacré-Coeur, Légal	67
Pauline Thibault, Ecole Grandin, Edmonton	66
Juliette Léveillée, Ecole Bonnyville, Bonnyville	66
M. Barbara Graham, Couvent St-Joseph, Red Deer	66
Armand Lapointe, Ecole Lafond, Lafond	66
Irène Dubois, Ecole St-Paul, St-Paul	66
Eugène Généreux, Ecole St-Paul, St-Paul	65
Paul Rouillard, Ecole Lafond, Lafond	65
Raymond Mathot, Ecole St-Aubin, Chauvin	65
Denise Froment, Ecole Grandin, Edmonton	65
Jules Ernest Vallée Ecole Bonnyville, Bonnyville	64
Léonard Gratton, Ecole Arctic, St-Vincent	64
Gertrude Steffes, Ecole Thibeault, Morinville	64
Marguerite Laferté, Ecole Dunrobin, Vimy	64
Dorothy Ruth, Ecole Theresetta, Castor	64
Rita LaBine, Ecole Sacré-Coeur, Légal	64
Mildred Plamondon, Ecole Plamondon, Plamondon	63
Gilberte Desrosiers, Ecole Guy, McLennan	63
Marguerite Bedard, Ecole St-Paul, St-Paul	63
Rita Tougas, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	62
Gustave Dargis, Ecole Bonnyville, Bonnyville	62
Louise Schafers, Ecole Thibeault, Morinville	62
Henri Champagne, Ecole Thibeault, Morinville	62
Geraldine Macdonnell, Couvent St-Joseph, Red Deer	62
Yvonne Bérubé, Ecole Beaumont, Beaumont	62
Gilberte Gingras, Ecole Bonnyville, Bonnyville	61
Jean Lachapelle, Ecole St-Paul, St-Paul	61
Yvonne Blain, Ecole St-Paul, St-Paul	61
Roland de Tonnancourt, Ecole Thibeault, Morinville	61
Annette Cowan, Ecole Grandin, Edmonton	61
Roger Casavant, Ecole Sacré-Coeur, Légal	61
Antonio Sylvestre, Ecole Thibeault, Morinville	60
Paul Pigeau, Ecole St-Paul, St-Paul	60
Ovide Brosseau, Ecole Arctic, St-Vincent	60
Gatien Montpellier, Ecole Thibeault, Morinville	60
Adrien Guertin, Ecole St-Paul, St-Paul	60
Joseph Bérubé, Ecole Beaumont, Beaumont	60
Laura Larose, Ecole Grandin, Edmonton	59
Maria Blain, Ecole St-Paul, St-Paul	59
Ida May Gerig, Couvent St-Joseph, Red Deer	59
Théophane Gagnon, Ecole St-Paul, St-Paul	59
Lucie Bourgeois, Ecole Girouxville, Girouxville	59
Georgette Vaugeois, Ecole Beaumont, Beaumont	59
Gérard Trudel, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	58
Mary Bertha Hauzenberger, Ecole St-Paul, St-Paul	58
Louis Brochu, Ecole Arctic, St-Vincent	57
Gabriel Ouimet, Ecole Bonnyville, Bonnyville	56
Joseph V. Bain, Ecole Theresetta, Castor	56
Laurette Desaulniers, Ecole Lafond, Lafond	56
Adrienne Magnan, Ecole Coal Valley, Coal Valley	56
Fernand Beaudry, Ecole St-Edmond, Edmonton	56
Louis Dubois, Ecole St-Paul, St-Paul	55
Thomas Duplessis, Ecole Sacré-Coeur Edmonton	54
Wilfrid Bruyère, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	54
Léo Belland, Ecole Dunrobin, Vimy	54
Jean Léo Dumas, Ecole Girouxville, Girouxville	53
Hervé Hotte, Ecole Bonnyville, Bonnyville	53
Jeannette Ducharme, Ecole St-Joseph, Fort Kent	53
Rita Léveillée, Ecole Bonnyville, Bonnyville	53
Florence Paquétte, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	53
Florian Lefebvre, Ecole Grandin, Edmonton	53
Edgar Roberge, Ecole St-Paul, St-Paul	53
Roméo Couturier, Ecole Beaumont, Beaumont	52
Eva Beaudry, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	52
Jeannètte Pépin, Ecole Grandin, Edmonton	51
Philippe Foisy, Ecole St-Paul, St-Paul	51
Paul Potvin, Ecole St-François, Edmonton-nord	51
Arthur Robitaille, Ecole Sacré-Coeur, Edmonton	51
Alfred Tremblay, Ecole St-Paul, St-Paul	50
Eugène Fraser, Ecole St-Paul, St-Paul	50
Antoinette Béland, Ecole St-Albert, St-Albert	50
Antoinette Aquin, Ecole Dunrobin, Vimy	50

CATEGORIE "C"

Hélène Dagenais, Ecole Charest, Beaumont	86
Augustin Ricard, Ecole Frontenac, Morinville	86
Paul LaBrie, Ecole Durlingville, Fort Kent	85
Léontine Gravelle, Ecole Ste-Claire, Lamoureux	83
Marguerite Lessard, Ecole Légal-ouest, Légal	83
Lucille Beaudoin, Ecole Lepage, Bonnyville	81
Madeleine Lafrance, Ecole Doucet, St-Paul	80
Cécilia Gaumont, Ecole Ste-Claire, Lamoureux	80
Edmond Dubuc, Ecole Dubuc, Vegreville	80
Marie-Anne Turgeon, Ecole L'Abbé, Morinville	79
Gertrude Baril, Ecole Durlingville, Fort Kent	78
Ernest Beaudoin, Ecole Lepage, Bonnyville	78
Annette Montpetit, Ecole Diligence, Légal	78
Claire Royer, Ecole Charest, Beaumont	77
Philippe Gamache, Ecole Durlingville, Fort Kent	77
Mariette Noel, Ecole St-Cyr, St-Paul	76
Alice Baril, Ecole Durlingville, Fort Kent	75
Jeanne d'Arc Lafrance, Ecole Doucet, St-Paul	75
Agathe Soucy, Ecole Gougeon, Girouxville	75
Rita Gibeault, Ecole Frontenac, Morinville	75
Thérèse Tailleur, Ecole Riopel, Morinville	74
Léon Gravelle, Ecole Ste-Claire, Lamoureux	73
Cécile Jean, Ecole Cartier, Lafond	72
Léo Pruneau, Ecole Durlingville, Fort Kent	72
Alma Turgeon, Ecole L'Abbé, Morinville	72
Gertrude Limoges, Ecole Gougeon, Girouxville	71
Rachel Blouin, Ecole St-Cyr, St-Paul	71
Aldéa Côté, Ecole Labrie, St-Edouard	71
Denise Côté, Ecole Frontenac, Morinville	71
Jeannette Lepage, Ecole St-Eugène, Lamoureux	70
Shirley Brulotte, Ecole White Land, Guy	69
Aldéo Major, Ecole White Land, Guy	69
Annette Loiselle, Ecole White Land, Guy	68
Raymond David, Ecole Little Bear Creek, Cold Lake	68
Marcel Labrie, Ecole Durlingville, Fort Kent	68
Marie-Ange Bouliane, Ecole Grassy Island No 1, Mallaig	67
Alexandre Lavigne, Ecole Lepage, Bonnyville	66
Yolande Bouchard, Ecole Diligence, Légal	66
Lucien Charbonneau, Ecole Grassy Island No 1 Maillaig	66
Emile Belzil, Ecole Belzil, St-Paul	65
Rose-Anna Brulotte, Ecole White Land, Guy	65
Irèna Lavigne, Ecole Lepage, Bonnyville	65
Honoré Hébert, Ecole Turcotte, Villeneuve	65

(à suivre la semaine prochaine.)

PETITES NOUVELLES

LA HAYE. — Le ministre de l'Enseignement en Hollande, M. H.-P. Marchant, a déclaré qu'il avait embrassé la religion catholique.

A la suite de cet acte, il a quitté l'Union des libéraux-démocrates et a mis son portefeuille à la disposition de la reine.

MOSCOU — Trois hommes, y compris M. P. Popoff, ancien diacre d'église, ont été condamnés à mort pour vol de certaines pièces de freins automatiques sur les trains de marchandises. L'absence de ces pièces avait occasionné de nombreux accidents.

EDMONTON. — M. Clarke, maire d'Edmonton, a demandé au premier ministre de l'Alberta, M. Reid, de convoquer une deuxième conférence des provinces et des municipalités de l'Ouest, pour étudier les moyens de financer l'Assistance publique.

MONTREAL — Dans un discours, M. Camillien Houde a dénoncé les "socialistes sans le savoir" qui tâchent de se rendre populaires en dénonçant les abus de la finance, tout en lui demandant ce qu'il faut pour faire vivre les chômeurs.

TORONTO — Le maire Simpson a reçu du premier ministre Hepburn un ordre officiel l'obligeant à "purger" pour le 1er août prochain des listes d'allocations de chômage les noms de tous les chômeurs — même les femmes — physiquement capables de travailler et pour lesquels on pourra trouver du travail à faire quel qu'il soit. Cet ordre vise les chômeurs de 18 à 60 ans.

JERUSALEM — Cinquante communistes dans les prisons de Palestine se sont mis en grève sous le prétexte qu'il était dégradant pour eux de porter des habits de prisonniers.

MOSCOU — Le septième congrès de l'Internationale communiste a adopté le principe de non-intervention dans les affaires respectives des partis communistes nationaux. Moscou a peur que son jeu exercé depuis trop longtemps pour soudoyer la révolution dans le monde, lui amène des complications internationales, et Moscou voudrait par une déclaration libérer sa conscience et faire croire à l'humanité qu'elle n'est plus la tête dirigeante du communisme dans le monde.

OTTAWA—Ceux qui seront obligés de quitter leur domicile pendant les élections pourront voter quand même à la prochaine élection. Ils n'auront qu'à adresser leur bulletin de vote à l'officier rapporteur de la circonscription où ils sont supposés voter.

C'est la première fois que les absents pourront voter et exercer leur droit.

OTTAWA — Il y a actuellement de 300 à 400 marcheurs à Ottawa et l'on en attend encore autant avant la miaoût. Quarante sont arrivés de Kirkland Lake, hier. Les autorités municipales, à qui une délégation des hommes voulait demander la nourriture et le vêtement, ont refusé d'entrevoir les délégués, disant qu'elles ne changeraient pas un iota de leur attitude antérieure.

KOENIGSBERG—La Semaine religieuse du diocèse d'Ermland a été confisquée par la police d'Etat.

LONDRES — Les postes anglaises ont célébré leur 300ième anniversaire. C'est en effet le 31 juillet 1635 que Charles I a donné à Thomas Withering son mandat pour organiser un système postal.

PARIS — M. Pfeiffer, ancien secrétaire général du parti radical, a donné sa démission du parti dans les termes suivants: "Je quitte un parti qui renie sa propre mission. J'abandonne à son destin la majorité du groupe parlementaire enlisée dans les mares stagnantes ravagées par le byzantinisme et dont l'inconscience risque de précipiter la division de la France en deux camps antagonistes."

TORONTO — Le commissaire ontarien Godfrey a déclaré qu'un nettoyage général allait s'opérer dans le domaine des pots-de-vin sur les transactions en valeur mobilières hors listes.

Une demi-douzaine de courtiers qui n'étaient pas membres de la Bourse, ont déjà été suspendus.

"La corruption régnait depuis 20 ans dans les transactions hors liste, dit-il. Notre enquête a révélé que l'usage d'offrir des pots-de-vin était très répandu chez les courtiers."

WASHINGTON — Le président Roosevelt voudrait comprimer toutes les grandes fortunes à un maximum de $7,000,000 et celles de tous les gros revenus à un maximum de $60,000 par année. Les multimillionnaires en sont consternés; et ils ne peuvent comprendre la sagesse d'un tel programme. Roosevelt tendrait vers un meilleur ordre social et de plus gros revenus fédéraux.

JOLIETTE — Dimanche dernier a eu lieu à Joliette, une conférence du converti Pilon. M. Pilon a longtemps vécu dans les milieux communistes les plus avancés et les plus bas, et il connait par conséquent à fond son sujet.

M. Pilon n'a ni plus ni moins fait qu'une puissante réfutation des théories communistes. Cette conférence était sous la présidence conjointe de Son Excellence Mgr Papineau et de S. H. le maire J. C. Perrault.

BANFF, Alta. — Sur la grande route à quelques milles de Banff, le Dr J. A. Allan de l'Université d'Alberta et Mme Allan ont eu l'expérience unique d'observer un lion de montagne affamé tuer sa proie. Il s'était mis à l'affût sur le passage de quatre chèvres sauvages grimpant la montagne. Il en manqua deux, en laissa passer une et tua la quatrième.

REGINA — Chaque homme qui peut travailler et qui se trouve seul, devra travailler en Saskatchewan ou bien ne plus recevoir de secours direct. C'est ce qu'a dit le gouvernement, il y a quelques jours.

TORONTO — Quinze mille sans-travail de l'Ontario devront évacuer les hôtels de la province aujourd'hui et les agences du gouvernement s'occupent activement de leur trouver de l'emploi sur les fermes. Le premier ministre Mitchell Hepburn leur a promis le transport gratuit jusqu'à l'endroit où ils trouveront un emploi.

KANSAS CITY — La chaleur a fait cent morts en vingt-quatre heures dans le Middle-West américain.

LE TRAVAIL DES FEMMES

LONDRES — Parlant à une réunion de plus de 5,000 mères catholiques, S. Exc. Mgr Thomas L. Williams, archevêque de Birmingham, a dit que les femmes devraient se retirer de l'industrie. En faisant cette déclaration, Mgr Williams admit qu'il entrait sur un terrain dangereux.

"Aussi longtemps que l'homme manque d'ouvrage, dit Mgr Williams, la vie familiale est en souffrance. Tant que la femme gagnera plus dans l'industrie, elle sera portée à travailler plutôt qu'à rester au foyer, surtout si le mariage signifie des enfants et l'abandon de l'indépendance économique.

"Mais que l'on en vienne à l'égalité du paiement, au paiement correspondant à la valeur du travail et les services rendus et je crois que la femme ne tardera pas à disparaître de l'industrie et que l'homme prendra sa place."

L'archevêque suggéra cette idée comme programme à l'Union des pères catholiques, union qui est affiliée à la Ligue des femmes catholiques.

Mgr Williams dit qu'il y a dans la vie industrielle anglaise plusieurs éléments hostiles à l'encouragement et au développement de la vie familiale. Un de ces éléments, ce sont les bas salaires payés à des milliers d'ouvriers travaillant dans des manufactures.

La restriction de la natalité ne sera jamais un remède à cette situation, dit Mgr Williams, qui ajouta que d'autres nations, avec plus d'intelligence, ont encouragé la natalité, tandis que chez nous, certains fanatiques osent élever la voix pour faire ressortir les désavantages de la famille et du foyer.

A la même réunion, S. Exc. Mgr R. Downey, archevêque de Liverpool, demande comment la femme a utilisé sa nouvelle liberté. Elle est actuellement en jugement devant les assises de la nation, dit-elle, et de son emploi de sa liberté dépend l'avenir de l'humanité.

L'EDUCATION SOCIALE EN POLOGNE

LE CARDINAL PRIMAT A TOUT UN PLAN D'EDUCATION POUR SON PEUPLE

Le cardinal Auguste Hlond donnait à Vienne dernièrement des renseignements sur son programme d'instauration en Pologne de l'esprit de l'encyclique "Quadragesimo Anno."

"Aux premiers jours de la nouvelle Pologne, l'épiscopat catholique était tellement occupé par l'organisation de l'Eglise, qu'il n'a pas pu apporter une grande attention aux questions sociales, a dit le cardinal. Pour combler cette négligence forcée, j'ai, avec l'assentiment du Saint-Siège, réuni autour de moi un certain nombre d'experts qui constitueront en la matière, le "Conseil Social du Primat de Pologne. Je suis capable directement de reviser leur travail qui s'effectuera d'après une double méthode: l'une consistera à présenter la doctrine sociale de l'Encyclique à la classe instruite et l'autre aux paysans et travailleurs. On se servira de moyens de prénétration adaptés à chacune de ces deux classes. J'écrirai moi-même l'introduction à une édition de luxe de "Quadragesimo Anno" qui sera publiée en latin et en polonais. A part quelques districts industriels la plupart des catholiques polonais sont des paysans."

Ce travail sera d'autant plus facile a ajouté Son Eminence que l'ouvrier n'est pas porté vers le communisme. Il ne sera pas possible d'établir en Pologne un régime corporatif aussi longtemps que le peuple n'aura pas une profonde compréhension des idées de "Quadragesimo Anno."

ETAT DES RECOLTES

Les perspectives se sont maintenues passablement stables dans l'Alberta au cours de la semaine dernière, la situation peu favorable qui continue d'exister dans le sud étant contrebalancée par un meilleur état de choses ailleurs, particulièrement dans la région comprise entre Edmonton et la limite Saskatchewan-Alberta, où une forte chute de pluie est opportunément survenue. La chaleur ininterrompue a eu de bons effets dans les secteurs plus méridionaux les perspectives s'en sont trouvées diminuées. Une autre violente tempête accompagnée de grêle s'est abbatue sur le secteur Calgary-Macleod, et l'on rapporte aussi des chutes de grêle dans les secteurs de Killam et de Wetaskiwin. Les sauterelles causent des dégats dans le sud et aux alentours de Hanna et de Consort, et l'on prévoit pour une époque ultérieure des ravages par la tenthrède. Les perspectives restent très favorables en ce qui concerne le fourrage et l'herbe des pâturages.

15e anniversaire de l'Internationale Syndicale Rouge

PARIS — On mande de Moscou que l'I.S.R. ou Profintern s'apprête à fêter son 15e anniversaire. La "Vie ouvrière", organe de la C.G.T. et du Profintern déclare à cette occasion: "saluer l'I.S.R. en son 15e anniversaire **c'est approuver son activité révolutionnaire de chaque jour**". Le siège central de l'I.S.R. est à Moscou, mais au moment de la signature de l'accord franco-soviétique Staline installait à Paris la principale succursale de cette organisation révolutionnaire, le "**Secrétariat européen du Profintern**". C'est en effet sous le couvert des organisations syndicales, sans compter les organisations "antifascites" également très importantes, que les agents de Moscou comptent poursuivre et développer leur action subversive en France en violation évidente des engagements pris. "La Lutte", organe communiste de Genève, dans son numéro du 1er juin, précise en ces termes le programme d'action des communistes français: "**Défendre l'URSS et faire la révolution en France**".

SUCCES EN MUSIQUE

Mlle Jeanne Guy de Morinville, élève de Mère Anna Marie, des Filles de Jésus et de Madame Hamilton, L.R.A.M., a obtenu avec distinction son "Senior" en piano et en harmonie. Nos félicitations.

L'HEURE DU ROI

Un correspondant de la Revue Canadian National Railways décrit comment l'heure officielle, ou heure du roi, est donnée à l'Irlande. Tous les jours un messager apporte une montre de Holyhead à Londres. Cette montre est portée au bureau des postes où elle est remontée et retournée à Holyhead avec l'heure officielle. Ceci se pratique depuis 1837.

LE GOUVERNEMENT DE WINNIPEG FORCE DES CHOMEURS AU TRAVAIL

Winnipeg. — Le gouvernement du Manitoba a décidé, de forcer les 1,500 célibataires sans emploi de Winnipeg à chercher de l'emploi sur les terres, sous peine de se voir priver d'allocations de chômage. Cette décision entre vigueur le 31 juillet. Elle ne concerne pas les célibataires placés aux camps de travail du gouvernement fédéral. Elle a été prise à l'instigation de la Commission du Chômage, dont le président est M. Robert Jacob, avocat.

Il y a beaucoup de travail à faire sur les terres de l'Ouest, et les ouvriers agricoles manquent. De là la décision de la Commission du Chômage de Winnipeg.

AVIS AUX RADIOPHILES DE L'OUEST

Il est fort possible que Radio - Canada inaugure cet automne une nouvelle série de programmes bilingues irradiés d'Edmonton au nom de la population canadienne - française de l'Ouest.

Toutes les personnes qui s'intéressent à l'amélioration de nos programmes de l'Ouest rendraient bien service si elles nous disaient ce qu'elles désirent en fait de musique, de genre de programme; ou si elles voulaient bien noter les déficiences de nos programmes passés. Toute correspondance sera traitée avec la plus absolue confidence. Veuillez écrire à la boîte RADIO, a/s de "La Survivance", Edmonton, dans le délai des deux prochaines semaines.

Première récolte de la saison

Lethbridge, Alta.—Le premier blé de la saison a été délivré à l'élévateur de Tabor lundi le 5, et il a été classé No 1 dur. Reward.

ACTION CATHOLIQUE AU JEHOL

Aux premiers jours de l'Eglise saint Paul rendait hommage à des collaborateurs laïques qui l'aidaient dans la diffusion de l'Evangile. Le même geste est repris à vingt siècles de distance dans les steppes du Jéhol. L'évangélisation a pris dans les sous-préfectures de Lintongsien et de Tienshansien des proportions considérables. Par suite d'un concours de circonstances favorables, qu'il serait trop long d'énumérer ici, nombre de familles de cette région ont une notion assez juste de l'existence de Dieu. Elles ont la certitude que tôt ou tard Il récompense les bons et il punit les méchants et qu'il pardonne à qui se repent sincèrement. Pas moins de 600 familles ont déjà donné leur nom et désirent embrasser la religion chrétienne. Nombre d'entre elles ont signé des renonciations à Satan, j'en ai en mains de quoi former un ballot. Pour tout ce travail apostolique, je suis seul avec quelques catéchistes. Au spectacle d'une si belle moisson à recueillir, des âmes généreuses se sont émues et quatre à cinq marguilliers des postes de Ta Yntse et de Koanti ont offert leur concours pour l'évangélisation des nouveaux catéchumènes. Ils m'accompagnent dans mes randonnées et enseignent la religion chrétienne. Leur enthousiasme en face de tant de conversions est frappant. Le résultat de leurs labeurs est tellement consolant qu'ils sont heureux comme des enfants. Et pourtant, que dire du travail et de la fatigue qu'ils doivent accepter pour être à la hauteur de la tâche qui se présente si inopinément. Je suis réellement touché de leur dévouement et de leur désintéressement.

C'est merveilleux qu'avec si peu de moyens, en personnel et en argent, la lumière de la Foi éclaire déjà tant d'esprits et réjouisse tant de coeurs. Rendons grâces à Dieu qui avec des instruments si pauvres sait accomplir des merveilles et remercions-le d'avoir soufflé au coeur de quelques-uns de nos chrétiens des gestes d'action catholique dignes des premiers temps de l'Eglise.

A. QUENNEVILLE, P.M.E.

INSTITUTRICE ou **INSTITUTEUR**
"On demande institutrice ou instituteur bilingue pour l'école du village du D. S. Therien No 2149. Salaire $700.00 par an avec enseignement du grade IX. Adressez à
Juliette Paradis,
Sec.-Trés. Thérien, Alta. (38-40)

— Pourquoi cela? demanda le prince abasourdi.

— Parce que, d'après ces calculs, le navire doit être entré depuis un instant dans la cathédrale de Westminster !